

POPULATION BULLETIN • VOL. 78, N° 1 • 2024

LE RECENSEMENT EN AFRIQUE

L'UTILISATION DES DONNÉES DE
RECENSEMENT POUR L'ÉLABORATION
DE POLITIQUES ET LA PLANIFICATION

Par Jean-François Kobiané, Marlene Lee et Richard Marcoux



LE RECENSEMENT EN AFRIQUE

L'UTILISATION DES DONNÉES DE RECENSEMENT POUR L'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET LA PLANIFICATION

À PROPOS DES AUTEURS

Ce *Population Bulletin* a été rédigé par **JEAN-FRANÇOIS KOBIANÉ**, Professeur titulaire de démographie à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso, **MARLENE LEE**, Vice-présidente adjointe en charge des Programmes internationaux, PRB, et **RICHARD MARCOUX**, Professeur titulaire de sociologie, Université Laval, Canada.

Nous tenons à remercier les membres du personnel du PRB qui ont apporté une contribution précieuse à l'élaboration de ce rapport, notamment **NANCY MATUSZAK**, directrice de la communication et du marketing, **RAQUEL WOJNAR**, gestionnaire de la communication, et **ANNEKA VAN SCOYOC**, directeur du design.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Les *Population Bulletins* (bulletins démographiques) sont publiés périodiquement par le PRB et sont disponibles à l'achat sur PRB.org.

CITATION SUGGÉRÉE :

Jean-François Kobiané, Marlene Lee et Richard Marcoux, « Le recensement en Afrique : l'utilisation des données de recensement pour l'élaboration de politiques et la planification, » *Population Bulletin* 78, n° 1 (2024).

CRÉDITS PHOTOS

COUVERTURE : Moiz Husein Storyteller/iStock/Getty Images Plus via Getty Images

PAGE 4 : Barry Lewis/Alamy Stock Photo

PAGE 7 : AP Photo/Tsvangirayi Mukwazhi

PAGE 9 : AP Photo/George Osodi

PAGE 10 : Peterson Mbugua/Moment via Getty Images

PAGE 21 : Hugh Sitton/Stone via Getty Images

PAGE 10: Peterson Mbugua/Moment via Getty Images

PAGE 21: Hugh Sitton/Stone via Getty Images

REMERCIEMENTS

Le PRB remercie l'Union pour l'étude de la population africaine (Accra, Ghana) pour son partenariat dans le cadre de cette publication. Les auteurs tiennent à remercier les chercheuses et chercheurs dont les travaux sont présentés dans ce rapport :

HERVÉ BASSINGA, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso.

MAURO BRUNO, Institut national de la statistique (Istat), Rome, Italie.

GARIKAYI B. CHEMHAKA, Université d'Eswatini, Kwalunseni, Eswatini.

AMINATA COULIBALY, Institut national de la statistique (INSTAT), Bamako, Mali.

VALÉRIE DELAUNAY, Laboratoire Population Environnement Développement (LPED), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Université d'Aix-Marseille, France.

BINTA DIEME, Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), Dakar, Sénégal.

IBRAHIMA DIOUF, Fonds des Nations Unies pour la population, Dakar, Sénégal.

GÉRALDINE DUTHÉ, Institut national d'études démographiques (INED), Paris, France.

MILENA GRASSIA, Institut national de la statistique (Istat), Rome, Italie.

JEREMY D. GUMBO, Université du Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud (décédé).

CLIFFORD ODIMEGWU, Université du Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud.

MARC PILON, Centre Population et Développement (CEPED), Institut de recherche pour le développement, Université Paris Cité, France.

ARLETTE SIMO FOTSO, Institut national d'études démographiques (INED), Paris, France.

BASSIAHI ABDRAMANE SOURA, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso.

EUGENE N. ZWANE, Université d'Eswatini, Kwalunseni, Eswatini.



Population Bulletin de PRB, en partenariat avec l'UEPA

Ce *Population Bulletin* a été imaginé lors d'une réunion à la 8ème Conférence sur la population africaine à Entebbe, en Ouganda, entre Samuel N.A. Codjoe, président de l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPS), les auteurs, et Jeffrey Jordan, président de Population Reference Bureau (PRB). L'opportunité de collaborer sur un rapport mettant en lumière le travail des chercheurs utilisant les données des recensements pour identifier les besoins évolutifs des populations à travers l'Afrique et informer des solutions s'inscrivait parfaitement dans les missions respectives des deux organisations.

Jean-François Kobiané (Université Joseph KI-ZERBO, au Burkina Faso) et Richard Marcoux (Université Laval, au Canada) coprésident le Panel Scientifique de l'UEPA sur les [recensements africains](#) depuis 2012. En rédigeant ce rapport, les auteurs, dont Marlene Lee (PRB), ont cherché à mettre en valeur les contributions scientifiques de près de 20 membres de l'UEPA et à examiner deux sujets essentiels identifiés par le Panel :

1. Que peut-on faire pour sauvegarder le patrimoine démographique africain (collecte, stockage et analyse des données de recensement) ?
2. Comment promouvoir l'utilisation des riches données produites par les recensements ?

En publiant ce Population Bulletin en anglais et en français et en le rendant librement accessible en téléchargement, PRB et l'UEPA visent à faire avancer cette discussion en mettant en évidence l'importance de l'utilisation des données de recensement et de la recherche intégrant ces données dans la planification du développement.

Contents

Introduction	1
Aperçu historique du recensement en Afrique.	2
Perturbations de la série de recensements de 2020	2
Données issues des recensements et données issues des systèmes de registres et de statistiques de l'état civil.	4
Opportunités et défis liés aux recensements en Afrique	5
Coordination des demandes de ressources pour la réalisation d'un recensement.....	6
Amélioration de la couverture des recensements et de la qualité des données	6
Progrès dans l'analyse des données de recensement et obstacles à la compréhension des changements démographiques.....	7
Contraintes liées au financement d'un recensement et au stockage des données.....	7
Intégration des innovations technologiques dans la série de recensements de 2020	8
Research Summary: L'adoption de l'entretien personnel assisté par ordinateur en Éthiopie	10
Research Summary: Mise en œuvre de l'entretien personnel assisté par ordinateur et de l'imagerie satellite au Malawi	10
Analyse des données de recensement pour éclairer la prise de décision et la planification en Afrique.	12
Résumé de recherche : La lutte contre la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso	13
Résumé de recherche : Évaluation de la prévalence et de la concentration spatiale du handicap au Sénégal	15
Résumé de recherche : La planification de l'amélioration de l'accès de la population aux soins chirurgicaux en Afrique Subsaharienne.	19
Résumé de recherche : Combiner l'utilisation des données de recensement à celle de la technologie géospatiale pour résoudre les inégalités d'accès à l'électricité en Eswatini	20
Résumé de recherche : Identifier la relation entre pauvreté et scolarisation au Mali.....	21
Résumé de recherche : Mesure du travail domestique au Sénégal et au Mali.....	22
Résumé de recherche : Évaluation de la qualité des données pour la mesure de la fécondité au Swaziland (Eswatini).....	24
Conclusion: Les pays doivent investir dans l'analyse pour tirer profit des données de recensement	26
Références bibliographiques.	27
Annexe	28

Introduction

Pour la plupart des pays, la réalisation d'un recensement de la population et des logements s'avère une opération coûteuse et chronophage. Bien que l'utilité des recensements pour obtenir une représentation de la population nationale jusqu'aux plus petits échelons administratifs justifie leur coût, leur charge financière n'en demeure pas moins difficile à supporter.

En Afrique, les pays participant à la série 2020 des recensements (qui couvre la période 2015-2024) tentent tant bien que mal de surmonter ces obstacles, et bien d'autres encore, dans l'espoir de capitaliser sur la richesse des données qu'un recensement de la population peut offrir.

En règle générale, les données issues du recensement permettent d'éclairer l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes, ainsi que la planification du développement socio-économique. La série de recensements de 2020 revêt une importance particulière pour établir une mesure de référence des indicateurs nécessaires à l'évaluation des avancées des pays dans la réalisation de leurs engagements au titre des Objectifs de développement durable. Ce *Population Bulletin* offre un aperçu de l'évolution de la gestion des recensements dans les pays africains au fil du temps, de l'intégration des innovations technologiques dans le cadre de la série 2020 et des perspectives d'innovation dans l'utilisation des données pour la planification du développement.

Si l'histoire des recensements varie d'un pays à l'autre en Afrique, nombre d'entre eux se sont heurtés à des difficultés non seulement en termes de coûts, mais également en termes de collecte et de stockage ou conservation des données. Certains pays ont également rencontré des difficultés pour mener à bien leur recensement pendant la pandémie de COVID-19, période durant laquelle les déplacements et les interactions ont parfois fait l'objet de mesures de restrictions très strictes. En raison de ces difficultés, les résultats de ces recensements n'ont jusqu'à présent généralement pas permis d'éclairer efficacement l'élaboration de politiques ni la mise en œuvre de programmes. Toutefois, la situation est en train d'évoluer.

Les organismes nationaux de la statistique déploient des efforts considérables pour améliorer la réalisation des recensements et intégrer les innovations technologiques dans leurs processus. Le présent rapport vise à mettre en avant certains de ces efforts et la façon dont les chercheurs exploitent les données de recensement pour mieux cerner les caractéristiques démographiques. Ce Bulletin a la particularité de mettre un coup de projecteur sur les recherches menées en la matière et de mettre ainsi en lumière l'étendue des actions déployées sur le continent pour garantir la possibilité d'utiliser les données des recensements à des fins d'élaboration de politiques et de planification de programmes. Ces recherches mettent en exergue les multiples opportunités apparues dans le cadre de la série 2020 de recensements dans les pays africains, allant des technologies émergentes promettant de faciliter la collecte et l'analyse des données à la perspective d'une planification et de services publics plus efficaces.

TERMINOLOGIE DU RECENSEMENT

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Ensemble d'opérations menées jusqu'au plus petit échelon géographique consistant à planifier, recueillir, compiler, évaluer, analyser et diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie bien déterminée d'un pays.

RECENSEMENT DES LOGEMENTS

Ensemble d'opérations consistant à planifier, collecter, compiler, évaluer, diffuser et analyser des données statistiques relatives au nombre et à l'état des unités d'habitation et équipements dont disposent, à un moment déterminé, les ménages et leurs occupants dans tous les locaux à usage d'habitation d'un pays ou d'une partie bien déterminée d'un pays.

RECENSEMENT TRADITIONNEL DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS

Opération consistant à s'adresser à chaque ménage du pays en vue de recueillir les informations requises.

RECENSEMENT BASÉ SUR LES REGISTRES

Processus par lequel des informations sur les ménages du pays et de petites zones du pays sont réunies à partir de sources administratives et de registres et consistant principalement à rapprocher les données du registre de la population avec les données d'autres registres, tels que le registre de l'emploi, le registre de l'éducation, le registre de la santé, etc.

DÉNOMBREMENT

Chaque personne et chaque local à usage d'habitation sont dénombrés séparément, au même titre que leurs caractéristiques.

ZONE DE DÉNOMBREMENT

Partie bien délimitée d'un pays où a lieu le dénombrement de la population et des locaux à usage d'habitation.

Aperçu historique du recensement en Afrique

Les recensements de la population constituent la principale source d'informations utiles à l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques en Afrique, notamment les politiques et les programmes de développement économique et social. En bref, ces vastes campagnes de collecte de données sont au cœur de tous les processus de planification et constituent un outil dont les nations africaines ne sauraient se passer.

La conduite systématique et régulière de recensements de la population varie d'un pays à l'autre en Afrique. Les pays anglophones ont tendance à en réaliser régulièrement, excepté en période d'instabilité politique, tandis que les pays francophones ont tendance à en effectuer moins régulièrement.¹ À la fin des années 1960, conscient du manque d'informations de base disponibles sur les populations vivant dans la plupart des pays nouvellement indépendants d'Afrique subsaharienne, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a mis en place le Programme africain de recensements, qui a permis à une vingtaine de pays du continent d'effectuer leur premier recensement général.²

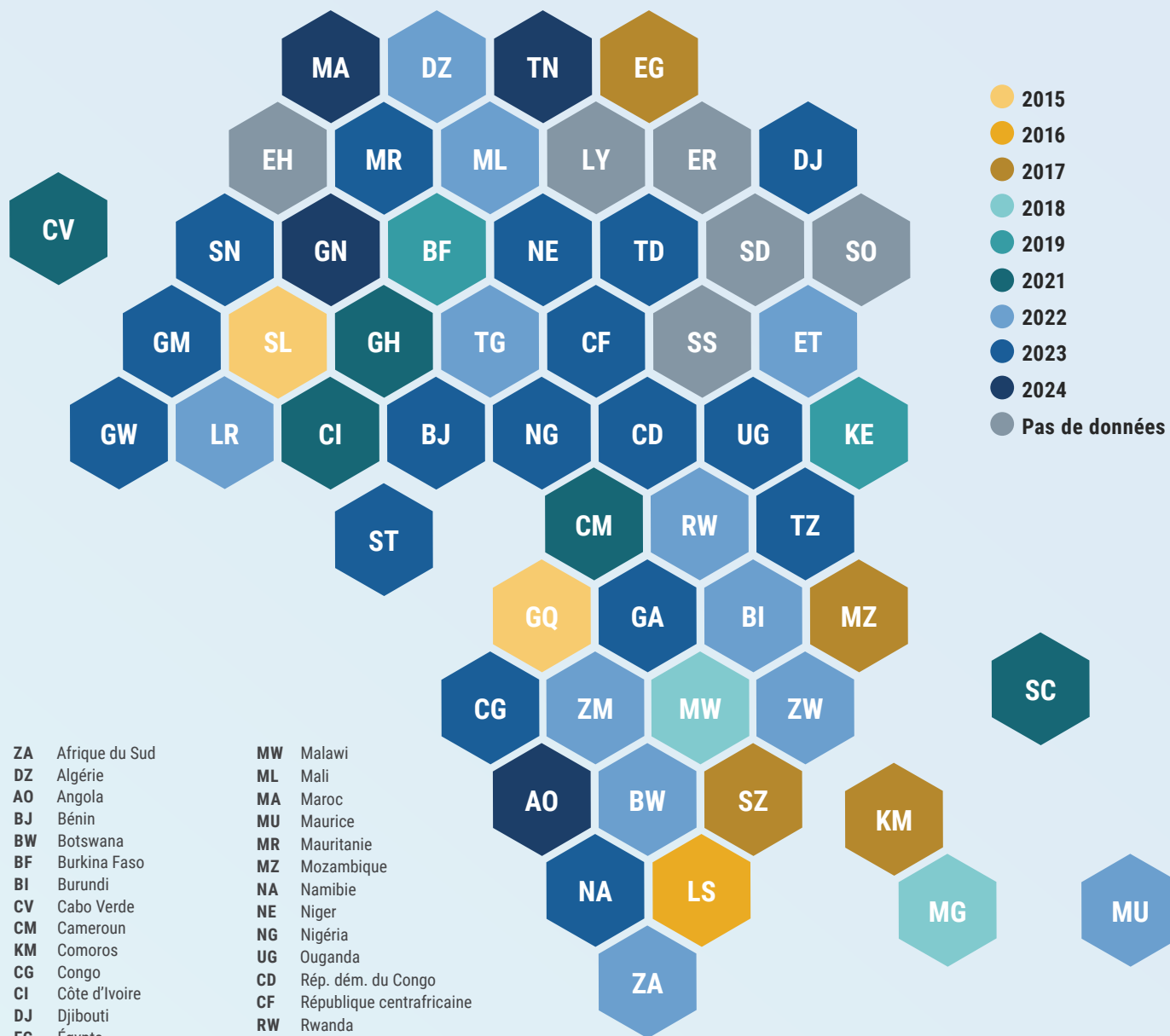
Depuis les années 1980, la plupart des pays africains ont mené des recensements de la population et ont réalisé d'immenses progrès en matière de collecte de données. La coopération entre différentes entités des Nations Unies, dont fait partie l'UNFPA, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales a permis de faire évoluer la situation : l'Afrique, qui était auparavant un continent pauvre en données, est désormais un continent riche en données, la plupart des pays comptant au moins deux recensements et plusieurs enquêtes démographiques à leur actif.³ Sur les 54 pays que compte l'Afrique, 47 ont participé à la série de recensements de 2010.

Perturbations de la série de recensements de 2020

L'ensemble des 54 pays africains devaient initialement prendre part à la série des recensements de la population et des logements de 2020, mais la mise en œuvre du recensement a été retardée dans plusieurs pays en raison, entre autres facteurs, de la pandémie de COVID-19.⁴ (Voir la **Figure 1**; voir l'annexe pour plus d'informations sur les derniers recensements des pays africains et le calendrier de participation à la série des recensements de 2020.)

FIGURE 1

CALENDRIER DE PARTICIPATION À LA SÉRIE DE RECENSEMENTS DE 2020 (2015-2024) EN AFRIQUE, PAR ANNÉE ET PAR PAYS



- | | | | |
|----|-----------------------------------|----|---------------------------|
| ZA | Afrique du Sud | MW | Malawi |
| DZ | Algérie | ML | Mali |
| AO | Angola | MA | Maroc |
| BJ | Bénin | MU | Maurice |
| BW | Botswana | MR | Mauritanie |
| BF | Burkina Faso | MZ | Mozambique |
| BI | Burundi | NA | Namibie |
| CV | Cabo Verde | NE | Niger |
| CM | Cameroun | NG | Nigéria |
| KM | Comoros | UG | Ouganda |
| CG | Congo | CD | Rép. dém. du Congo |
| CI | Côte d'Ivoire | CF | République centrafricaine |
| DJ | Djibouti | RW | Rwanda |
| EG | Égypte | EH | Sahara occidental |
| ER | Erythrée | ST | São Tomé-et-Principe |
| SZ | Eswatini (anciennement Swaziland) | SN | Sénégal |
| ET | Éthiopie | SC | Seychelles |
| GA | Gabon | SL | Sierra Leone |
| GM | Gambie | SO | Somalie |
| GH | Ghana | SD | Soudan |
| GN | Guinée | SS | Soudan du Sud |
| GQ | Guinée équatoriale | TZ | Tanzanie |
| GW | Guinée-Bissau | TD | Tchad |
| KE | Kenya | TG | Togo |
| LS | Lesotho | TN | Tunisie |
| LR | Liberia | ZM | Zambie |
| LY | Libye | ZW | Zimbabwe |
| MG | Madagascar | | |

Remarque : voir en annexe l'année du dernier recensement pour chaque pays et l'année au cours de laquelle le recensement de la série de recensements de 2020 a eu lieu ou est prévu.

Sources : Nations Unies, Division de la statistique, [Recensements de la population et des logements dans le monde de 2020](#) au 28 juin 2023.

Selon une évaluation rapide menée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en avril 2020, parmi les activités de recensement de la population et des logements interrompues ou suspendues figuraient la préparation de recensements pilotes, la planification et la cartographie. L'interruption de ces activités a entraîné pour nombre de pays un décalage de l'ensemble du calendrier du recensement. En outre, la pandémie a perturbé la mobilisation des ressources, entraînant le blocage ou le retard de toutes les activités de suivi dans certains pays. Par exemple, au Burkina Faso, l'enquête post-censitaire du cinquième recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019, a été reportée.

Données issues des recensements et données issues des systèmes de registres et de statistiques de l'état civil

Les données de recensement constituent des outils essentiels à la planification nationale dans les pays africains. En outre, une grande partie des données recueillies sur les individus et les ménages dans le cadre des recensements répondent aux exigences en matière de données établies en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres agences des Nations Unies. Cela inclut des données telles que l'âge et le sexe des personnes interrogées, les langues nationales et maternelles, le niveau d'alphabétisation et la fréquentation scolaire, la situation matrimoniale, les branches d'activités économiques, les conditions de logement et l'équipement ménager, entre autres. En 2019, l'UNFPA a lancé le Fonds pour les données démographiques afin de fournir un

appui technique, opérationnel et financier aux organismes nationaux de la statistique. Ce fonds vise à promouvoir la mise en œuvre de recensements modernes de la population et des logements, l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et l'utilisation de données démographiques géoréférencées (c'est-à-dire de données démographiques associées à des coordonnées géographiques) à des fins de développement national.

Les recensements de la population sont souvent la seule source de données de qualité couvrant l'ensemble de la population. Les données démographiques proviennent généralement de trois sources principales : les registres et fichiers administratifs (registres d'état civil, registres paroissiaux), les recensements de la population et les enquêtes. Les registres et les recensements constituent les seules méthodes exhaustives de collecte de données puisqu'ils répertorient chaque personne de la population par son nom de famille et son prénom. En revanche, les enquêtes portent sur des échantillons parfois très réduits.

Les registres de l'état civil et les statistiques de l'état civil sont des sources de données généralement très spécialisées portant sur un seul thème en détail, comme les naissances, les mariages ou les décès. Elles peuvent être recoupées avec d'autres sources pour faciliter une analyse plus approfondie. Cependant, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les systèmes de registres et de statistiques de l'état civil présentent des lacunes qui les rendent inexploitable à des fins autres qu'administratives, en particulier lorsqu'il s'agit d'examiner les tendances à long terme. Dans les années 1970, les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil ne couvraient que 26 % de la population africaine environ.⁵ Un examen plus récent des systèmes ne révèle que peu d'améliorations. Toutefois, diverses initiatives sont actuellement en cours pour les renforcer.⁶



Femmes et enfants dans le quartier Matador de la ville de Pikine, dans la région de Dakar au Sénégal. Un recensement est organisé par ménage car c'est ainsi que les données sont collectées. L'enregistrement de l'état civil n'est pas nécessairement organisé par ménage.

Opportunités et défis liés aux recensements en Afrique

Les opérations exigeantes et intensives associées à la réalisation d'un recensement demandent un investissement significatif en termes de travail et de temps de la part des pays, lesquels consentent des sacrifices et des ressources considérables pour obtenir des informations cruciales sur leur population et sa composition.

Malheureusement, des pratiques inadéquates de stockage des données au regard des vastes quantités d'informations collectées rendent les données de recensement à la fois difficiles à analyser et à conserver. En conséquence, les données sont insuffisamment exploitées et les résultats des recensements de nombreux pays africains n'ont jusqu'à présent généralement pas permis d'éclairer efficacement l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes. Les technologies numériques plus abordables désormais disponibles pour la collecte, le stockage et l'analyse des données dans le cadre de la série de recensements de 2020 offrent la possibilité d'exploiter plus largement non seulement les données de recensement les plus récentes, mais aussi, lorsqu'elles sont disponibles, les données de recensement historiques.

Les données de recensement sont particulièrement utiles car elles offrent une représentation précise des populations jusqu'aux plus petits échelons administratifs. La plupart des pays estiment que cette utilité au niveau local justifie le coût des recensements. Toutefois, il convient d'aller au-delà des rapports analytiques fondés sur les données de recensement et du calcul des principales variables démographiques pour développer des indicateurs clés pouvant être utiles à la planification du développement.

Les données de recensement individuelles (également appelées microdonnées) constituent une source potentiellement riche d'indicateurs et de points de comparaison entre les recensements permettant ainsi d'évaluer les tendances sur le long terme. Compte tenu des avancées technologiques considérables qui ont permis de renforcer la capacité d'analyse des données nécessaire à l'évaluation des microdonnées, d'une part, et de la possibilité de fusionner les données de recensement avec d'autres données administratives, d'autre part, l'analyse des microdonnées de recensement n'est plus aujourd'hui entravée tant par des limitations technologiques que par des contraintes liées aux ressources humaines et financières.

Coordination des demandes de ressources pour la réalisation d'un recensement

La mise en œuvre des opérations de recensement dans les pays africains se heurte à des difficultés liées aux infrastructures et aux ressources humaines et financières. Un recensement traditionnel est une opération complexe comportant de nombreuses étapes, chacune d'entre elles nécessitant des ressources financières et un calendrier opérationnel tenant compte des autres étapes du processus. Selon les recommandations internationales relatives aux recensements, ces étapes incluent :⁷

- Le fondement juridique du recensement.
- La base financière et le budget du recensement.
- Le calendrier du recensement.
- L'administration du recensement.
- Les activités de communication.
- Les travaux cartographiques.
- La préparation du questionnaire.
- La planification du programme d'assurance qualité.
- Le recensement pilote.
- Le recrutement et la formation du personnel.
- Le dénombrement (y compris la supervision).
- Le dépouillement des données (saisie des données, correction des données).
- L'évaluation des données.
- L'analyse des résultats.
- La diffusion des résultats.

La Division de la statistique des Nations Unies a interrogé les pays à mi-parcours de la série de recensements de la population et des logements de 2020, avant le début de la pandémie de COVID-19, et a constaté que les pays étaient confrontés à trois difficultés majeures : l'intégration des nouvelles technologies (75 %), l'amélioration de la couverture des recensements et de la qualité des données (72 %), et l'insuffisance des ressources financières (70 %).⁸ Ces difficultés sont accrues dans les pays africains à revenu

Un recensement traditionnel est une opération complexe comportant de nombreuses étapes, chacune d'entre elles nécessitant des ressources financières et un calendrier opérationnel tenant compte des autres étapes du processus.

faible ou intermédiaire car, en dépit de la baisse du coût des technologies, elles représentent une part substantielle du budget des opérations de recensement. En outre, l'électricité et l'internet ne sont pas disponibles dans les régions reculées et ne sont pas fiables dans une grande partie des localités à l'intérieur des pays.

Amélioration de la couverture des recensements et de la qualité des données

L'amélioration de la couverture des recensements et de la qualité des données est une priorité absolue. Parmi les 23 pays pour lesquels il existe des estimations publiées de l'indice de précision âge-sexe des Nations Unies, seul le recensement mené en 2011 en Afrique du Sud a été considéré comme précis. (Voir l'annexe.) Cet indice évalue globalement la précision d'un recensement, les recensements précis obtenant un score inférieur à 20, les recensements modérément imprécis un score compris entre 20 et 40 et les recensements très imprécis un score supérieur à 40. Le calcul de l'indice s'appuie sur les rapports d'âge et les rapports de masculinité (sex ratios). Lorsque les répartitions par âge et les rapports de masculinité s'écartent des hypothèses attendues, l'indice s'interprète comme des irrégularités. Il ne permet pas de distinguer les vraies irrégularités des variations structurelles ou des perturbations sociales pouvant entraîner des changements dans les comportements en matière de santé, de migration de la main-d'œuvre ou d'autres phénomènes affectant la structure par âge. Au-delà de l'indice de précision âge-sexe des Nations Unies, il est nécessaire d'examiner si de tels changements structurels sont en cours.

Les enquêtes post-censitaires constituent un autre moyen pour les pays d'évaluer la qualité de leur recensement, à la fois en termes de couverture de la population et de contenu. Au fil du temps, la mise en œuvre de ces enquêtes a connu des fluctuations. Si les pays reconnaissent leur importance, ils décident parfois de concentrer leurs ressources sur la réalisation du recensement ou il peut arriver qu'ils se heurtent à des obstacles logistiques qui les retardent et en diminuent l'utilité.⁹

Chuks J. Mba et d'autres chercheurs, qui ont évalué la précision des recensements dans différents pays sur plusieurs décennies, ont observé une amélioration constante.¹⁰ Ce constat est de bon augure pour l'amélioration de la capacité des pays à répondre à leurs besoins en données utiles à la prise de décision au niveau infranational, au suivi des objectifs de développement nationaux et à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des engagements nationaux pris au titre des Objectifs de développement durable.

Progrès dans l'analyse des données de recensement et obstacles à la compréhension des changements démographiques

Les institutions nationales et les programmes internationaux de collecte et d'harmonisation des données, tels que le Programme de communication intégrée du recensement (ICP), la Série intégrée de microdonnées à usage public (IPUMS), le Projet ACAP (African Census Analysis Project), l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et le Système intégré de gestion de l'information du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA IMIS), ont facilité l'acquisition et le traitement d'informations démographiques et statistiques récentes. Dans le cadre de la série de recensements de 2010, l'Initiative spéciale de l'UNFPA pour les recensements a permis de fournir un appui technique aux pays et de mobiliser des ressources pour les aider à mener à bien leur recensement. Un appui similaire est disponible dans le cadre de la série de 2020.

La disponibilité accrue d'équipements informatiques plus performants et plus sophistiqués a contribué à simplifier considérablement le traitement des données. Aussi les analystes ont-ils désormais la possibilité d'analyser des bases de données portant sur 15 à 30 millions de personnes, soit l'équivalent de l'ensemble des données de recensement de la population de plusieurs pays, sur de petits PC.

Malgré les avantages considérables que représentent l'accès facilité aux données et la capacité de traiter les données de plusieurs recensements, la quête permanente de données plus récentes peut se faire au détriment de la compréhension approfondie qu'offre une analyse des tendances démographiques sur le long terme. Les données historiques sont essentielles pour comprendre l'évolution démographique et les changements sociaux. Les données des précédents recensements permettent d'examiner les tendances et de corriger les idées préconçues ou inexactes courantes sur l'histoire d'un pays. Dans certains pays, notamment ceux d'Afrique francophone, les analystes peinent à trouver des traces de recensements, de données d'état civil ou même d'enquêtes qui ont précédé les récentes opérations de collecte de données. Ce manque de données historiques limite la capacité des experts à délimiter et à appréhender de manière précise les changements démographiques.

Contraintes liées au financement d'un recensement et au stockage des données

La plupart des ministères de la planification des pays africains disposent de budgets restreints et le financement d'un recensement général de la population représente une part très importante de ce budget. C'est pourquoi l'appui de la communauté internationale est souvent sollicité pour de telles opérations.

En raison de la quantité de données maintenant disponibles, l'Afrique subsaharienne ne souffre plus de la pénurie d'informations sociodémographiques à laquelle elle était confrontée par le passé.¹¹ Néanmoins, l'augmentation rapide de la quantité de données disponibles sur les populations africaines ne s'est pas accompagnée d'un effort concerté pour leur conservation, notamment par le transfert des données vers de nouveaux supports de stockage. En conséquence, de nombreux pays africains courent le risque de perdre les données de leur dernier recensement, répétant l'expérience des recensements précédents, dont les informations ont été complètement perdues, soit parce que les supports de stockage utilisés sont devenus obsolètes, soit parce qu'ils ont tout simplement disparu.¹²



Un agent recenseur recueille des données auprès d'une famille dans le cadre du recensement national de la population de 2012 du Zimbabwe. À mesure que la technologie évolue, le transfert sur des supports plus récents des formulaires papier et des fichiers numériques stockés sur des supports plus anciens permettrait de garantir la disponibilité des données historiques. Toutefois, ce processus peut s'avérer coûteux et venir s'ajouter aux contraintes financières posées par un recensement

Intégration des innovations technologiques dans la série de recensements de 2020

Dans le cadre de la série de recensements de 2020, la collecte des données s'appuie sur les innovations technologiques permettant de rendre les petits appareils électroniques, tels que les tablettes, plus performants. Le coût relativement abordable de ces appareils permet de recourir plus facilement aux données satellitaires pour délimiter les zones de dénombrement et aux entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI), ce qui en fait des options viables et attrayantes pour la collecte de données.

L'utilisation de données satellitaires pour la cartographie du recensement permet une analyse approfondie du territoire à recenser et la possibilité de délimiter plus finement les zones de dénombrement. Elle permet également de réduire considérablement les coûts de cartographie (moins d'agents de cartographie sont nécessaires et moins de temps doit être consacré à la phase de traitement des cartes). En outre, le recours aux entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI) pour la collecte des données permet de réduire considérablement la durée du traitement des données puisque les réponses sont saisies électroniquement, éliminant ainsi la nécessité de les saisir ensuite à partir des questionnaires papiers.

Lors de la série de recensements de 2010, tous les pays africains ont eu recours à la méthode d'entretien papier-crayon ou méthode d'entretien personnel sur papier (PAPI). La méthode PAPI est plus facile à mettre en œuvre car elle requiert une moindre expertise technique que la méthode CAPI. Elle offre également davantage de souplesse pour modifier et vérifier les questionnaires remplis sur le terrain. Toutefois, la méthode PAPI est chronophage car elle nécessite plus de temps pour traiter les données et réaliser les opérations d'assurance qualité associées à la saisie et au nettoyage des données sur le terrain. D'après une enquête réalisée par les Nations Unies, 90 % des pays africains ont eu recours ou ont prévu d'avoir recours à des entretiens en face-à-face selon la méthode CAPI pour la collecte des données dans le cadre de la série de recensements de 2020.¹³ Pour la plupart d'entre eux, il s'agira du principal mode de collecte des données, gardant la méthode PAPI en solution de secours.¹⁴

Bien que la méthode CAPI présente des avantages financiers, les responsables de la mise en œuvre des recensements peuvent rencontrer certaines difficultés lors de son adoption, notamment les suivantes :

- la révision du calendrier de déploiement des ressources humaines ;
- les coûts liés à l'augmentation du niveau de compétence du personnel de terrain ;
- le coût des appareils portables pour l'ensemble du personnel de terrain ;
- la disponibilité de certaines infrastructures (électricité et Internet) dans le pays ;
- l'infrastructure des TIC au sein des organismes nationaux de la statistique ;
- la sécurisation des données électroniques sur les appareils portables et lors de leur transmission ;
- le développement des compétences techniques pour la mise en œuvre de la méthode CAPI au sein des organismes nationaux de la statistique.

Parmi les autres méthodes utilisées pour recueillir les données de recensement figurent les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI) et les entretiens en ligne assistés par ordinateur (CAWI). Elles représentent toutes deux des alternatives aux méthodes PAPI ou CAPI en face-à-face et sont envisagées comme des solutions potentielles pour éviter toute interruption prolongée des opérations de recensement, à l'image de celle causée par la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays. Toutefois, pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la méthode CAWI ne constitue pas une option viable en raison de la faible couverture par Internet, et la méthode CATI ne ferait qu'exacerber les problèmes de couverture.

Dans cette section du Bulletin, nous présentons deux résumés de recherche portant sur l'adoption des innovations technologiques en Afrique. Le premier présente les travaux de Mauro Bruno, Filomena Grassia, Joshua Handley, Asres Abayneh Abate, Deriba Deremew Mamo et Atreshiwal Girma, portant sur l'Éthiopie. Le second présente les travaux de Mercy Kanyuka, Jameson Ndawala, Isaac Chirwa, Medson Makwemba, Richard A.P. Phiri, Chisomo Singano et Grevazio Kapaswiche, portant sur le Malawi.



Un agent de recensement (à droite) recueille des données auprès de Mumini Abdul (à gauche) sur le marché au bétail d'Isheri, à Lagos, lors du recensement de 2006 au Nigeria. Aujourd'hui, la collecte assistée par ordinateur et le transfert sans fil sécurisé de données permettent de réduire le temps de traitement des données.



L'adoption de l'entretien personnel assisté par ordinateur en Éthiopie

Mauro Bruno, Filomena Grassia, Joshua Handley, Asres Abayneh Abate, Deriba Deremew Mamo, et Atreshiwal Girma, "[Census Metadata Driven Data Collection Monitoring: The Ethiopian Experience](#)," *Statistical Journal of the IAOS* 36, n° 1 (2020): 67-76.

Le recensement national éthiopien est conçu pour couvrir tous les groupes de populations vivant dans le pays, y compris les populations nomades. La collecte des données du recensement est prévue principalement de manière électronique à l'aide de tablettes. La collecte mobile de données offre la possibilité d'améliorer la qualité globale du recensement, puisqu'elle permet notamment l'accès aux données GPS et le traitement en temps réel des informations recueillies. Les données collectées sur chaque appareil étant régulièrement envoyées vers une base de données centrale, les analystes sont en mesure d'identifier presque immédiatement les zones qui ont déjà été couvertes et les niveaux géographiques concernés. Le fait de disposer de ces informations aussi rapidement permet aux superviseurs du recensement d'ajuster les opérations sur le terrain, afin d'améliorer l'efficacité, la couverture et la qualité des données.

La collecte mobile de données offre la possibilité d'améliorer la qualité globale du recensement, puisqu'elle permet notamment l'accès aux données GPS et le traitement en temps réel des informations recueillies.

L'Agence centrale éthiopienne de la statistique (CSA) a choisi un logiciel du domaine public, le Census and Survey Processing System (CSPro), comme système CAPI. En optant pour une solution gratuite et prête à l'emploi, la CSA n'a eu besoin d'investir que dans le renforcement des compétences de son personnel pour maîtriser le logiciel. Toutefois, CSPro ne permet pas l'extraction et la présentation conviviales d'informations à partir de bases de données construites automatiquement. Avec l'appui technique de l'Institut national italien de la statistique (Istat), la CSA a développé un système de suivi pour extraire des données et générer des rapports réguliers sur l'avancement des activités de dénombrement, ainsi que pour mener une analyse préliminaire de la qualité des données collectées. Ces activités ont été menées en

coopération avec le Bureau de recensement des États-Unis et l'UNFPA.

Dans le cadre de la précédente collecte de données sur papier, le suivi était effectué sur la base de fiches récapitulatives remplies par les superviseurs sur le terrain. Ces fiches étaient ensuite acheminées physiquement à travers la chaîne de supervision jusqu'au siège, où elles étaient agrégées manuellement à différents niveaux de coordination et de supervision. Enfin, au niveau national, les informations compilées ont été utilisées pour calculer les indicateurs nationaux. Comparé à la méthode PAPI utilisée par l'Éthiopie dans le cadre de ses précédents recensements de la population, le système CAPI proposé permet un suivi plus rapide et plus précis des activités sur le terrain tout en allégeant la charge de travail des superviseurs de terrain.

Malgré des retards dans la mise en œuvre de son recensement, l'Éthiopie a pu faire bénéficier le Malawi de son expérience tirée de la collaboration avec la CSA, lors des travaux préparatoires du recensement de 2018 de ce pays.¹⁵

Pour consulter l'ensemble du document, voir "[Census Metadata Driven Data Collection Monitoring: The Ethiopian Experience](#)."



Mise en œuvre de l'entretien personnel assisté par ordinateur et de l'imagerie satellite au Malawi

Mercy Kanyuka, Jameson Ndawala, Isaac Chirwa, Medson Makwemba, Richard A.P. Phiri, Chisomo Singano, et Grevazio Kapaswiche, "[Malawi Population and Housing Census Technological Trajectory: Unpacking 2018 Experience](#)," *Statistical Journal of the IAOS* 36, n° 1 (2020): 57-65.

L'adoption par le Malawi de l'imagerie satellite pour la cartographie et de la méthode CAPI pour la saisie et la transmission en ligne des données lors de son recensement de 2018 a marqué un tournant significatif par rapport à son précédent recensement réalisé en 2008. Bien que l'intégration des innovations technologiques dans les opérations de recensement de 2018 par l'Office national de la statistique (ONS) ait apporté des avantages notables, elle a également posé de nouveaux défis et entraîné des coûts importants.

Avantages de la cartographie par satellite

Pour effectuer le recensement de 2018, le Malawi avait besoin de mises à jour cartographiques reflétant les changements dans les découpages administratifs survenus dans le pays. Ces changements dans le découpage territorial ont eu

des répercussions sur diverses juridictions, qu'il s'agisse des autorités locales traditionnelles en zones rurales, des limites urbaines ou de la superficie des quartiers dans les villes. Des mises à jour étaient nécessaires afin d'établir un espace géographique actualisé tenant compte des nouvelles délimitations afin de permettre un décompte exhaustif des personnes, des ménages et des structures dans ces zones, d'éviter la duplication des données et de faciliter la désagrégation des données à n'importe quel niveau géographique et administratif.

Avantages de la méthode CAPI

Le Malawi a eu recours à la méthode CAPI dans le cadre de ses enquêtes avant de décider de l'adopter pour son recensement de 2018. La méthode CAPI permet des vérifications logiques, des sauts de sections et des validations en temps réel, ce qui améliore l'efficacité de la collecte de données et renforce leur qualité. Le logiciel utilisé facilite l'accès aux données géoréférencées et peut simplifier leur traitement, même si quelques ajustements se sont avérés nécessaires.

Défis technologiques

Le recours aux images satellites et à la méthode CAPI a créé des besoins logistiques liés à la fourniture, à la distribution et à la sécurisation des équipements électroniques et des logiciels. Parmi les équipements acquis pour le recensement figuraient des traceurs robustes, des scanners, des dispositifs GPS, des logiciels SIG (système d'information géographique), l'infrastructure informatique – dont trois serveurs supplémentaires au siège et un réseau privé virtuel (VPN) –, ainsi que 20 000 tablettes. Étant donné qu'une grande partie de la population du Malawi n'est pas raccordée au réseau électrique et que nombre de régions subissent sans cesse des coupures de courant, l'organisme national de la statistique a également dû acheter 2 000 banques d'alimentation électrique et chargeurs solaires. Le Bluetooth a quant à lui constitué une solution pour le transfert de données dans les zones disposant d'une faible connectivité à Internet.

Toutefois, la présence des superviseurs de l'organisme national de la statistique a été requise pour sécuriser le transfert de données par Bluetooth dans les zones reculées.

Coûts associés à la technologie

Les coûts associés à l'intégration des nouvelles technologies ont représenté une part substantielle du budget global du Malawi affecté au recensement de 2018. Le Département du Développement international (DFID) du Royaume-Uni et l'UNFPA-Malawi ont apporté un appui en faisant don d'équipements et en coordonnant le prêt d'équipements dans le cadre d'accords de coopération Sud-Sud. Par exemple, les tablettes achetées par le DFID pour le recensement de la population au Malawi ont ensuite été envoyées en Zambie pour le recensement de la population et des ménages de ce pays, qui était initialement prévu pour 2020. À partir de 2015, lors du lancement des premiers travaux de préparation, en dépit des prévisions de déficits de financement jusqu'à deux mois avant le recensement, le Malawi s'est montré résolument optimiste et a mis en œuvre toutes les activités qui étaient entièrement financées et achevé le travail préparatoire pour les activités qui étaient encore en attente de financement.

Malgré ces difficultés et les ressources considérables qu'il a fallu pour les surmonter, le recensement 2018 du Malawi a été administré de manière efficace. En 2018, le coût du dénombrement a été établi à 1,13 \$ US par personne recensée, soit environ 80 % du coût par personne auquel il est revenu en 2008 et 63 % du coût moyen par personne pour la plupart des recensements en Afrique australe. À l'image des autres opérations du recensement de 2018 du Malawi, la publication des résultats s'est également déroulée de manière efficace. L'organisme national de la statistique a publié un rapport préliminaire le 10 janvier 2019, quatre mois après la fin de la collecte des données, et le rapport final a été publié quatre mois plus tard, le 30 mai 2019.¹⁶


Pour consulter l'ensemble du document, voir [“Malawi Population and Housing Census Technological Trajectory: Unpacking 2018 Experience.”](#)

Analyse des données de recensement pour éclairer la prise de décision et la planification en Afrique

Les pays s'appuient sur les données de recensement pour éclairer la prise de décisions et la planification de programmes dans une large variété de domaines, mais avant que ces données puissent être utilisées, elles doivent être analysées. Dans cette section, nous présentons des exemples d'utilisation des analyses des données de recensement en Afrique.

Des exemples dans les domaines de la santé et de la mortalité sont présentés. Trois analyses sous-régionales portant sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans, sur la concentration spatiale du handicap et sur l'accès aux soins chirurgicaux combinent des estimations basées sur le recensement de petites zones et des méthodes statistiques et démographiques établies. Dans le cas de l'étude sur les soins chirurgicaux, les chercheurs s'appuient également sur les extrapolations basées sur l'apprentissage automatique à partir des données de recensement de la population. (L'apprentissage automatique est une forme d'intelligence artificielle.)

Nous présentons également une analyse de l'accès à l'électricité qui s'appuie sur l'imagerie satellite des lumières nocturnes et d'autres informations topographiques combinées à des données de recensement. Les exemples qui suivent portent, quant à elles, sur la pauvreté et la scolarisation, sur le travail domestique, et sur un exemple d'évaluation de la qualité des données de recensement pour mesurer la fécondité.



Nairobi, Kenya. Les données du recensement sont utilisées pour aider à identifier les besoins en infrastructures, tels que les transports et l'électricité en zone urbaine, ou les établissements de santé pour les personnes vivant en zone rurale.

La lutte contre la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso

Hervé Bassinga, “[Inégalités provinciales de mortalité des enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso à partir de deux recensements : une analyse descriptive](#),” présentation d’affiches lors du Colloque Démostaf à Paris, France, les 16-18 octobre 2019; et Hervé Bassinga et Bassiahi Abdramane Soura, “[Decrease in Infant and Child Mortality in Burkina Faso Between 1996 and 2006: An Explanatory Analysis Using the Decomposition Method at the Provincial Level](#),” *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* 3 n° 6 (2020): 147-66.

La mortalité infanto-juvénile est un indicateur du développement et des inégalités sociales d’un pays. L’intérêt des décideurs politiques et des acteurs scientifiques pour la lutte contre la mortalité des enfants de moins de 5 ans (le décès des enfants de moins de 5 ans) a été mis en avant avec l’adoption des Objectifs de développement durable (ODD) par les États Membres des Nations Unies en 2015. Pour atteindre les cibles envisagées dans les ODD, le Burkina Faso devrait prendre en considération les facteurs sous-jacents à l’échelle des provinces où la baisse de la mortalité infantile est supérieure ou inférieure à la baisse moyenne.

La mortalité dans l’enfance est en association inverse avec l’éducation des mères et leur niveau de vie. Les femmes plus instruites et ayant un meilleur niveau de vie sont moins susceptibles d’avoir des enfants qui meurent avant l’âge de 5 ans. Les enfants du milieu rural souffrent souvent de surmortalité comparativement à leurs homologues du milieu urbain. Si les inégalités sociales de la mortalité des enfants en Afrique subsaharienne sont bien documentées, les études concernant ses inégalités spatiales sont quant à elles rares.

Les enquêtes démographiques et de santé fournissent des données pour les unités administratives de grande taille (telles que les régions du Burkina Faso) mais pas pour les unités de plus petite taille (telles que les provinces du Burkina Faso). Pourtant, à ces plus petites échelles, on peut observer des variations considérables du risque de décès en raison de distributions spatiales inégales des facteurs de risques environnementaux, socio-économiques ou culturels, et du fait des différences d’offre de soins. Ces variations infrarégionales posent la nécessité de localiser l’action publique pour qu’elle soit plus près des besoins de la population. Les estimations précises de la mortalité à de telles échelles sont donc très importantes pour évaluer l’efficacité des programmes et interventions.

Les données de recensement sont représentatives au niveau national, à l’échelle des régions et des milieux urbain et rural, ce qui permet une estimation indirecte des taux de mortalité infanto-juvénile en l’absence de données complètes de l’état civil. En utilisant les données du recensement sur l’effectif estimé des enfants nés vivants et des enfants décédés des femmes âgées de 15 à 49 ans, les quotients de mortalité infanto-juvéniles peuvent être calculés à l’échelle des provinces du Burkina Faso. Hervé Bassinga a représenté la distribution géographique des inégalités provinciales de la mortalité des enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso en regroupant les provinces en classes puis en minimisant la variance intra-classe et en maximisant la variance interclasses.¹⁷ Ces informations sont essentielles aux efforts de planification locale.

Une structuration dichotomique centre-périphérie de la mortalité des enfants

La **Figure 2** présente une carte de la mortalité des enfants en 2006 qui illustre une dichotomie entre les provinces du centre du pays et celles de la périphérie, le taux de mortalité devenant plus élevé à mesure que l’on se déplace vers les provinces en périphérie, proches de la bande frontalière du pays. La province du Kadiogo (abritant Ouagadougou, la capitale politique du pays) se révèle être celle qui avait le niveau de mortalité le plus faible, avec 81 décès d’enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes.

Baisse de la mortalité infanto-juvénile entre 1996 et 2006

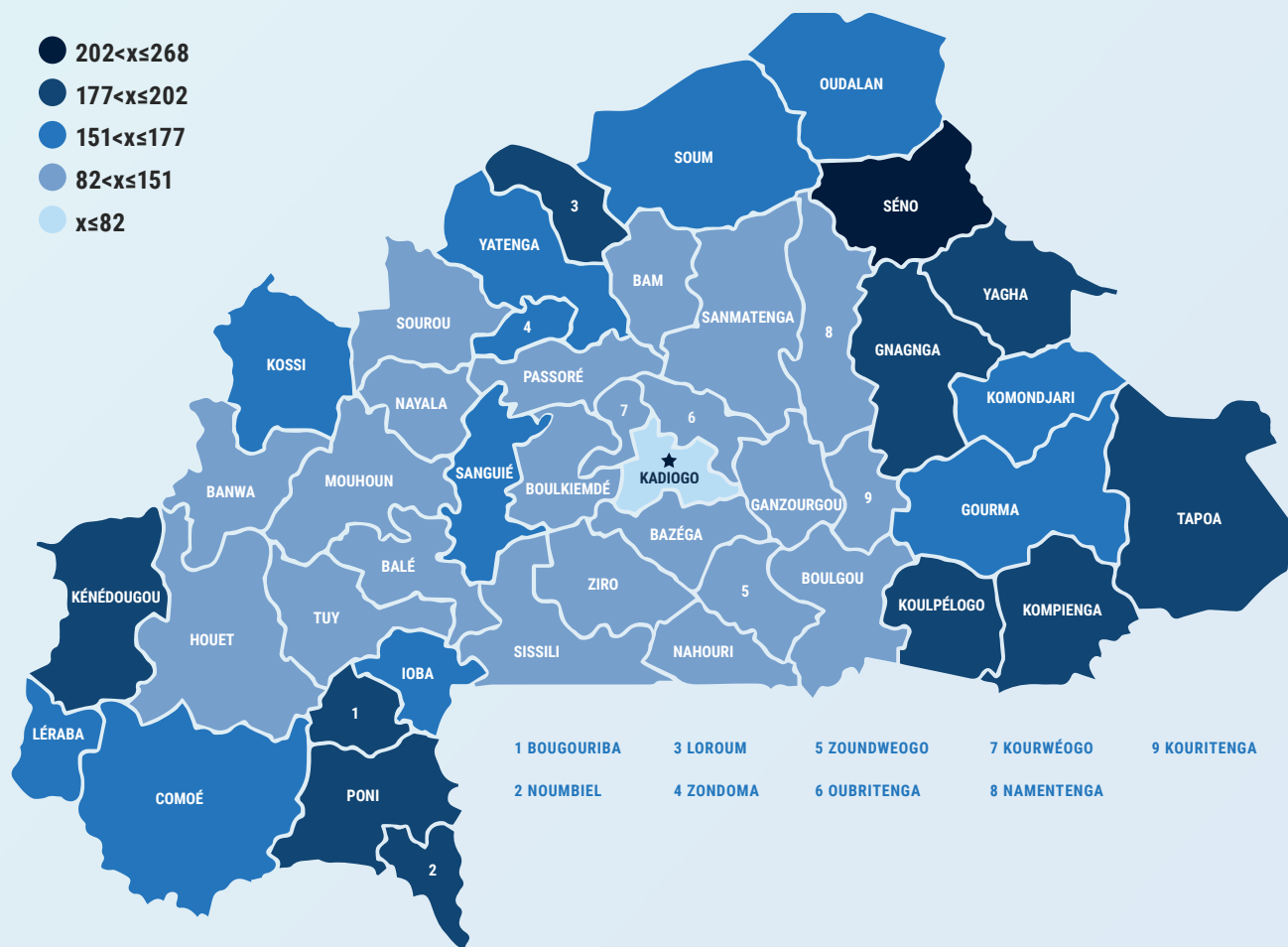
Entre 1996 et 2006, la plupart des provinces du Burkina Faso ont vu leur taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans diminuer. Cette évolution n’était pas limitée à une région du pays, ni même aux provinces où la mortalité des enfants de moins de 5 ans était la plus élevée en 1996. En utilisant une méthode de décomposition qui dissocie les changements de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dus aux caractéristiques des femmes de ceux dus aux comportements de santé, estimés pour chacune des 45 provinces du Burkina Faso sur la base des données des recensements de 1996 et 2006, Hervé Bassinga et Bassiahi Abdramane Soura démontrent que l’effet du programme de sensibilisation visant à modifier les comportements l’emporte sur l’effet de composition pour expliquer l’écart entre les taux desdites années.¹⁸

Effets de la sensibilisation et des conditions de vie

L’analyse tendancielle de certains indicateurs de comportement montre une amélioration des comportements de santé chez les populations vulnérables. Cette amélioration porte à croire que les actions de sensibilisation menées d’une part au niveau local et d’autre part par des acteurs institutionnels ont eu un impact sur les modes de vie et les

FIGURE 2

LES PROVINCES LES PLUS ÉLOIGNÉES DU CENTRE DU BURKINA FASO ENREGISTRENT LES TAUX DE MORTALITÉ INFANTO-JUVÉNILE LES PLUS ÉLEVÉS
MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS (DÉCÈS POUR 1 000 NAISSANCES) PAR PROVINCE, 2006



Source : Hervé Bassinga, “Inégalités provinciales de mortalité des enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso à partir de deux recensements : une analyse descriptive,” affiche présentée lors du Colloque Démostaf à Paris, France, du 16 au 18 octobre 2019.

pratiques sanitaires des populations. Au Burkina Faso, les politiques de santé s’appuient depuis 1993 sur un système de santé fondé sur la notion de district sanitaire. Or la délimitation des districts est telle qu’aucun d’eux ne peut être partagé entre deux provinces. En conséquence, les provinces sont responsables de la mise en œuvre des programmes de santé.

Les changements dans la composition de la population (effet de composition) qui contribuent à la baisse de la mortalité infanto-juvénile sont principalement impulsés par le niveau d’instruction et l’autonomisation économique des femmes, le

taux d’urbanisation et le niveau de vie des ménages. Comme le montre l’analyse, en marge des efforts d’amélioration des conditions de vie des groupes les plus défavorisés, la communication en faveur du changement de comportement demeure un levier essentiel dans la lutte contre la mortalité des enfants.

Pour consulter l’ensemble des documents, voir “[Inégalités provinciales de mortalité des enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso à partir de deux recensements : une analyse descriptive](#),” and “[Decrease in Infant and Child Mortality in Burkina Faso Between 1996 and 2006: An Explanatory Analysis Using the Decomposition Method at the Provincial Level](#).”

Évaluation de la prévalence et de la concentration spatiale du handicap au Sénégal

Arlette Simo Fotso, Ibrahima Diouf et Géraldine Duthé, [“Concentration spatiale du handicap au fil des âges au Sénégal,”](#) Demography of Africa, document de travail n° 12, mars 2021.

Remerciements : ce projet a bénéficié d'un appui au titre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984 (DEMOSTAF). Les auteures de cette recherche tiennent à remercier l'Agence sénégalaise de la Statistique et de la Démographie, (ANSD), pour la collaboration menée sur les données du recensement.

Pour les pouvoirs publics, il est essentiel de quantifier et de décrire les incapacités engendrées par les problèmes de santé que connaissent les populations de manière à identifier

les besoins en matière d'assistance ou d'aménagement du territoire. Le recensement du Sénégal de 2013 a permis de collecter des données sur les personnes touchées par des limitations fonctionnelles (vision, ouïe, motricité), des limitations cognitives ou ayant des difficultés à réaliser des activités du quotidien. Sur la base de ces données, l'analyse d'Arlette Simo Fotso, d'Ibrahima Diouf et de Géraldine Duthé décrite dans cette section vise à évaluer la concentration spatiale de la prévalence du handicap chez les enfants, les adultes et les personnes âgées au Sénégal et à identifier les zones où la prévalence est significativement plus élevée.¹⁹

Prévalence du handicap par groupe d'âges et par type de difficultés

La prévalence du handicap augmente avec l'âge. D'après les données recensées, environ 2 % des enfants de 10 à 17 ans présentaient au moins quelques difficultés dans au moins l'une des six dimensions du handicap mesurées. La prévalence du handicap était plus élevée, de l'ordre de 6 %, chez les adultes en âge de travailler (de 18 à 59 ans) et atteignait 33 % chez les personnes âgées de plus de 60 ans.

TABLEAU 1

PRÉVALENCE DU HANDICAP AU SÉNÉGAL EN 2013 PAR GROUPE D'ÂGES (EN POURCENTAGE)

Type de difficultés mesurées	Enfants (10-17 ans)	Adultes (18-59 ans)	Personnes âgées (60 ans et plus)
Quelques difficultés dans au moins une dimension	2,3 %	5,9 %	33,1 %
Beaucoup de difficultés dans au moins une dimension	0,8 %	1,4 %	9,6 %
LIMITATIONS FONCTIONNELLES			
Difficultés à voir	0,9 %	2,9 %	20,4 %
Difficultés à entendre	0,5 %	1,1 %	11,6 %
LIMITATIONS DE MOTRICITÉ			
Difficultés à marcher ou monter des marches	0,6 %	2,4 %	21,3 %
LIMITATIONS COGNITIVES			
Difficultés à se souvenir ou se concentrer	0,5 %	1,1 %	11,1 %
Difficultés à communiquer	0,6 %	0,7 %	4,5 %
DIFFICULTÉS DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE			
Difficultés à effectuer des activités comme se laver	0,5 %	0,7 %	8,1 %
EFFECTIF TOTAL PAR GROUPE D'ÂGES	2 459 703	6 123 469	744 516

Source : les données mobilisées proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) réalisé en 2013 par l'agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal. Arlette Simo Fotso, Ibrahima Diouf et Géraldine Duthé, [“Concentration spatiale du handicap au fil des âges au Sénégal,”](#) *Enjeux démographiques en Afrique*, document de travail n° 12 mars 2021.

Les personnes âgées de plus de 60 ans ont le plus souvent fait état de difficultés de motricité (21 %) et de difficultés visuelles (20 %). Près de 1 % des personnes âgées de 10 à 60 ans ont déclaré avoir des difficultés à réaliser des activités du quotidien, comme s'habiller ou manger. Elles dépendent des autres membres de la société pour les aider dans ces activités du quotidien. Chez les plus de 60 ans, les personnes ayant besoin d'une telle assistance représentent 8 %. (Voir le **Tableau 1.**)

Il est important de noter que cette prévalence est probablement sous-estimée. La plupart des informations ont été recueillies auprès de la personne à la tête du ménage ou d'une personne répondant pour l'ensemble du ménage. Le ou la répondant(e) n'est pas nécessairement au courant des difficultés rencontrées par les membres du ménage, surtout si elles restent modérées et n'engendrent pas de limitations d'activités qui sont caractéristiques d'une perte d'autonomie. En outre, la prévalence estimée se base sur les informations des résidents des ménages ordinaires. Elle ne tient pas compte des personnes placées en institutions qui sont souvent en plus mauvaise santé que la population générale et donc plus susceptibles de présenter des handicaps.

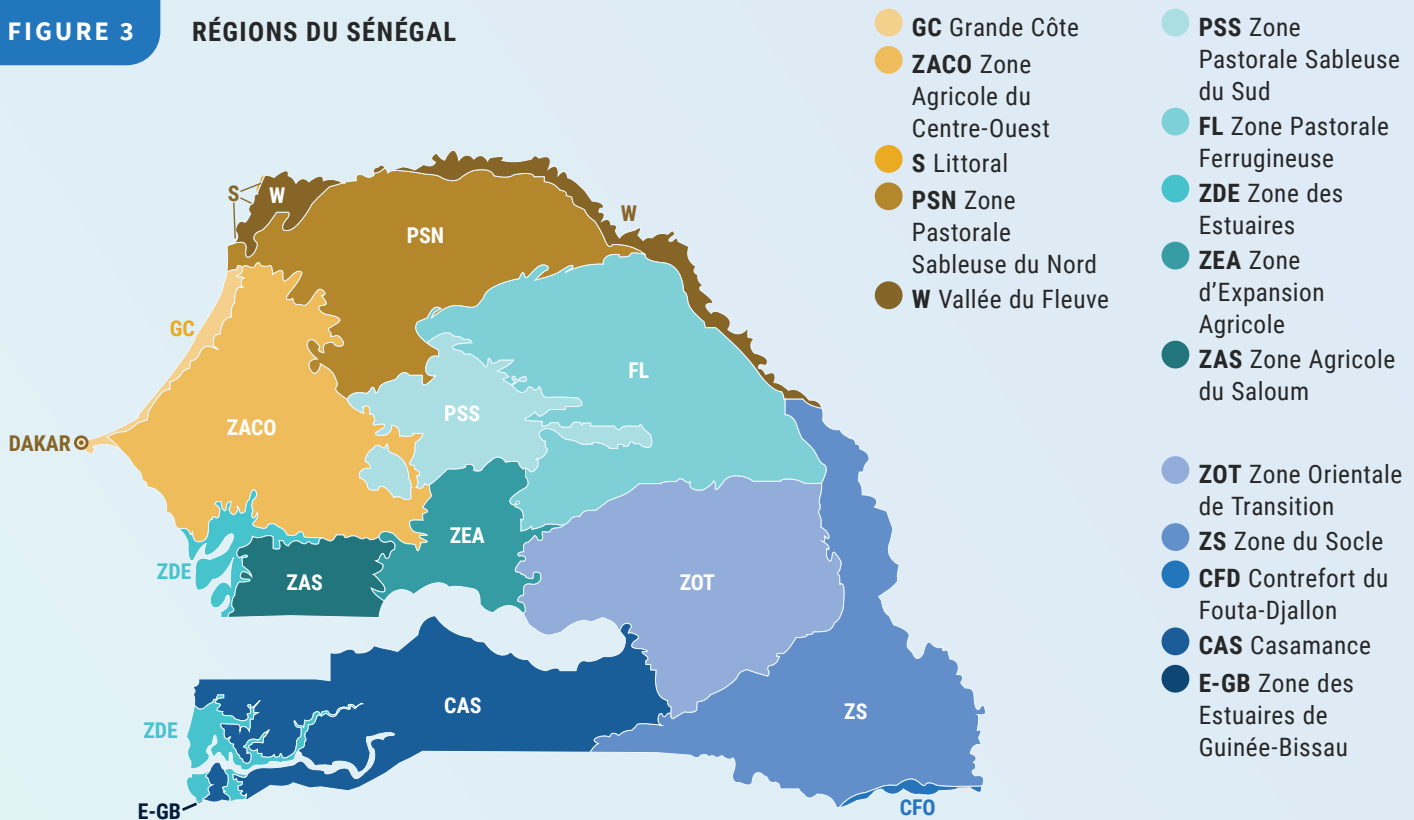
Concentration géographique

Certaines régions du Sénégal présentent une plus grande concentration spatiale du handicap que d'autres. Tous les ménages recensés en 2013 étaient rattachés à l'une des 551 collectivités locales, ou communes, du pays. Au Sénégal, leur taille varie entre 1 500 et 400 000 habitants environ. En amont du recensement, ces communes ont été cartographiées afin de pouvoir mettre en œuvre une analyse spatiale et comparer les indicateurs entre communes.

Malgré la prévalence relativement faible du handicap chez les enfants dans la population générale, il existe une importante variation entre communes. Ainsi, la proportion d'enfants rencontrant des difficultés varie de 0,2 % à 18,5 % et un quart des communes présentent une prévalence du handicap chez les enfants supérieure à 2,90 %. Pour cinq des six dimensions du handicap, la proportion varie de 0 % à 10 % environ. La valeur maximale est de 17,3 % et concerne les difficultés à communiquer. Les communes où la prévalence du handicap est la plus élevée chez les enfants semblent être concentrées dans le nord-est, le centre et le sud-ouest du pays, une répartition géographique similaire à celle observée pour les autres groupes d'âges.

FIGURE 3

RÉGIONS DU SÉNÉGAL



Source : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), [Écorégions et topographie du Sénégal](#).

Identification des zones prioritaires d'action (hotspots)

Le recours à l'analyse spatiale et à l'indice global de Moran (une mesure de l'autocorrélation spatiale) a permis l'identification de communes caractérisées par une concentration plus forte du handicap qu'attendu. Les communes où la prévalence est relativement élevée entourées de communes où la prévalence est relativement élevée sont ce que l'on appelle des hotspots. La récurrence de certaines régions en tant que hotspots est notable : la Casamance au sud-ouest du Sénégal, la région de Kolda au sud-est de la capitale Dakar, le centre du pays et le long du fleuve Sénégal au nord. (Voir la **Figure 3** pour la localisation des régions.)

Vingt-et-une communes, situées dans les régions du centre et du sud du Sénégal, ont été identifiées comme étant caractérisées par une proportion relativement élevée d'enfants connaissant des difficultés quelles qu'elles soient dans au moins une des six dimensions du handicap mesurées. Pour les difficultés visuelles, auditives, de motricité, de concentration et de communication chez les enfants, ce sont respectivement 22, 11, 24, 12 et 14 communes qui ont été identifiées comme des hotspots. Les zones ne sont pas tout à fait identiques selon le type de handicap. Ainsi, on note une concentration spatiale des limitations visuelles en basse Casamance (extrême sud-ouest du Sénégal) mais les limitations de motricité sont plus concentrées dans le centre du pays.

Pour les adultes rencontrant des difficultés dans au moins une des six dimensions du handicap mesurées, le nombre de communes identifiées comme des hotspots est de 37. Pour les limitations visuelles, 37 communes ont également été identifiées, notamment en Casamance au sud, dans la région de Kolda et enfin au nord le long du fleuve Sénégal. Pour les difficultés de motricité, 43 communes ont été identifiées dans ces mêmes régions et également dans le centre du pays.

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, le nombre de communes identifiées comme des hotspots s'élève à 63 pour les difficultés d'audition. La région le long du fleuve Sénégal au nord, la région de Kolda au sud-est de la capitale Dakar ainsi que la région de Casamance concentrent des

communes où les limitations fonctionnelles (vision, audition) et de motricité sont relativement élevées. Cependant, les limitations cognitives (concentration et communication) et les difficultés à réaliser des activités quotidiennes, qui sont les plus invalidantes, sont concentrées dans d'autres régions, en particulier dans le centre du pays. (Voir la **Figure 4**.)

Au service des administrations locales

La quantification et la description des incapacités engendrées par les problèmes de santé qui touchent les populations permet aux pouvoirs publics d'identifier les besoins en matière d'assistance ou d'aménagement du territoire. Ceux-ci pourraient consister en une adaptation des routes et de la signalisation pour des personnes à mobilité et visibilité réduites, en un équipement des établissements publics de rampes d'accès et d'outils de communication adéquats, ou encore en une dotation des établissements de santé en ressources matérielles et humaines pour une meilleure prise en charge de certaines maladies ou limitations.

Des études futures pourraient davantage se pencher sur les zones identifiées comme étant des hotspots afin de produire des analyses plus poussées pouvant être utiles aux autorités



Portrait d'un homme aveugle dans le sud-est du Sénégal. Des recherches intégrant des données de recensement ont été utilisées pour identifier les hotspots du handicap au Sénégal, afin que les autorités publiques puissent déterminer les endroits où une assistance est nécessaire.

locales. Cette recherche peut également être utile au niveau local pour accompagner les communes dans l'aménagement de leur territoire, soit en amont pour prévenir des risques de handicap, soit en aval pour améliorer les conditions de vie de personnes en situation de handicap. Par exemple, en amont des programmes de prévention pourraient être mis en place dans des communes présentant une forte prévalence des handicaps moteurs dus à des accidents de travail, tandis que des programmes de nutrition pourraient être mis en œuvre dans des zones de forte prévalence de handicap chez les enfants dû à une malnutrition liée aux sécheresses.

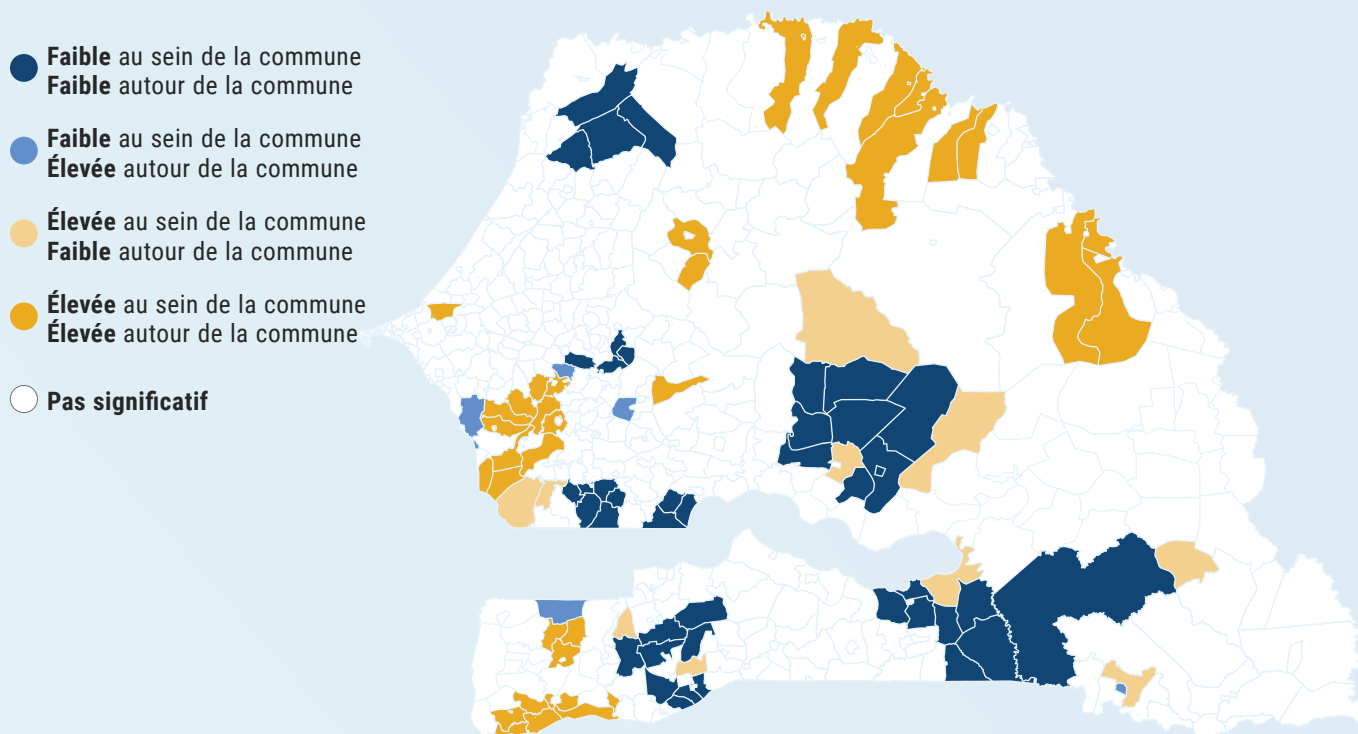
On pourrait également penser à une meilleure couverture médicale et vaccinale dans des zones à forte concentration

des handicaps dus à des maladies telles que le paludisme ou la méningite. En aval, des centres de santé spécialisés pour chaque type de limitation fonctionnelle devraient être créés dans des zones à forte concentration afin d'assurer une compensation et ou meilleure prise en charge des handicaps visuels, auditifs, moteurs, cognitifs et de communication. Les établissements publics devraient systématiquement être dotés de rampes d'accès dans des zones à forte concentration de handicaps moteurs, tandis qu'un langage adapté (braille ou langue des signes) et/ou des traductions devraient être d'usage en zone de forte concentration de handicaps visuels, auditifs ou de communication.

Pour consulter l'ensemble du document, voir "[Concentration spatiale du handicap au fil des âges au Sénégal.](#)"

FIGURE 4

COMMUNES DU SÉNÉGAL CARACTÉRISÉES PAR UNE CONCENTRATION SPATIALE SIGNIFICATIVE DU HANDICAP PARMIS LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS PRÉSENTANT AU MOINS UN TYPE DE DIFFICULTÉS



Remarque : les cartes de Moran permettent de visualiser des zones spécifiques de concentration du handicap : les communes où la prévalence est relativement faible entourées de communes où la prévalence est relativement faible (*low-low*), les communes où la prévalence est relativement faible entourées de communes où la prévalence est relativement élevée (*low-high*), les communes où la prévalence est relativement élevée entourées de communes où la prévalence est relativement faible (*high-low*), et enfin les communes où la prévalence est relativement élevée entourées de communes où la prévalence est relativement élevée (*high-high*). Ces dernières sont également appelées hotspots.

Source: Arlette Simo Fotso, Ibrahima Diouf et Géraldine Duthé, "[Concentration spatiale du handicap au fil des âges au Sénégal,](#)" *Enjeux démographiques en Afrique*, document de travail n° 12, mars 2021.

La planification de l'amélioration de l'accès de la population aux soins chirurgicaux en Afrique Subsaharienne

Sabrina Juran, P. Niclas Broer, Stefanie J. Klug, Rachel C. Snow, Emelda A. Okiro, Paul O. Ouma, Robert W. Snow, Andrew J. Tatem, John G. Meara, et Victor A. Alegana, "Geospatial Mapping of Access to Timely Essential Surgery in Sub-Saharan Africa," *BMJ Global Health* 3, n° 4 (2018): e000875.

Depuis 1915, l'accès aux soins chirurgicaux dans les pays à revenu faible ou intermédiaire apparaît comme un domaine négligé de la santé mondiale. L'étude sur l'accès aux soins chirurgicaux menée par Sabrina Juran, P. Niclas Broer, Stefanie J. Klug, Rachel C. Snow, Emelda A. Okiro, Paul O. Ouma, Robert W. Snow, Andrew J. Tatem, John G. Meara et Victor A. Alegana révèle que sur les 47 pays pour lesquels des données étaient disponibles, le Nigeria – le plus grand pays d'Afrique subsaharienne en termes de population et l'un des plus densément peuplés – est celui qui possède le plus

grand nombre d'hôpitaux dotés d'une capacité chirurgicale potentielle.²⁰

L'évaluation de l'accessibilité géographique aux soins chirurgicaux essentiels a reposé sur l'utilisation de cartes de population issues de données de recensement découpées en grilles de 100 mètres combinée au calcul des temps de trajet vers les hôpitaux, afin d'estimer les besoins en soins chirurgicaux. Elle s'est appuyée sur des informations concernant les hôpitaux régionaux et de district ayant la capacité potentielle de pratiquer des interventions courantes telles que la laparotomie, la césarienne et le traitement d'une fracture ouverte. Les temps de trajet ont été ajustés en fonction du mode de transport et de la topographie.

Il ressort des estimations basées sur les données que 100 % de la population du Nigeria vit à moins de deux heures d'un grand hôpital en mesure de pratiquer les interventions chirurgicales les plus fréquentes, ce qui témoigne du nombre élevé d'établissements de santé dans le pays. (Voir le **Tableau 2**.) L'Afrique de l'Ouest est en général mieux placée que les autres sous-régions de l'Afrique subsaharienne, 96 % de sa population étant située à moins de deux heures d'un hôpital (zone desservie) en mesure d'assurer des soins chirurgicaux, contre 91 % en Afrique de l'Est et en Afrique australe, et 87 % en Afrique centrale.

TABLEAU 2

ESTIMATION DE LA POPULATION DU PAYS RÉSIDANT À MOINS DE 30 MINUTES, MOINS D'UNE HEURE ET MOINS DE DEUX HEURES D'UN HÔPITAL EN MESURE D'ASSURER DES SOINS CHIRURGICAUX

	Population estimée en 2015 (en millions de personnes)	Nombre d'hôpitaux disposant d'une capacité chirurgicale potentielle	Part (Moyenne) de la population résidant à moins de 30 minutes d'un établissement assurant des soins chirurgicaux courants	Part (Moyenne) de la population résidant à moins d'une heure d'un établissement assurant des soins chirurgicaux courants	Part (Moyenne) de la population résidant à moins de deux heures d'un établissement assurant des soins chirurgicaux courants
Nigeria	182,14	879	0,90	0,98	1,00
Éthiopie	99,29	161	0,42	0,61	0,79
République démocratique du Congo	77,24	435	0,59	0,77	0,93

Les besoins en soins chirurgicaux en Afrique subsaharienne, estimés uniquement sur la base du calcul du temps de trajet, sont les plus élevés dans les pays densément peuplés tels que le Nigeria, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Éthiopie. En effet, au Nigeria, entre 50 et 58 millions de personnes résident à moins de deux heures d'un hôpital, et en RDC et en Éthiopie, ce nombre atteint 20 à 25 millions de personnes.

Ces estimations permettent de mesurer l'accès absolu par pays lors de l'évaluation des infrastructures hospitalières sur la base des critères d'évaluation relatifs aux soins chirurgicaux. Les données relatives aux infrastructures, aux personnels de santé et aux médicaments au niveau des établissements de santé sont essentielles pour fournir un véritable indicateur de l'accès à la chirurgie. Selon les données concernant l'Afrique de l'Est, lorsque ces facteurs supplémentaires sont pris en considération, le nombre d'hôpitaux considérés comme en mesure d'assurer des soins chirurgicaux courants diminue considérablement. Toutefois, l'estimation préliminaire peut s'avérer utile aux responsables politiques et aux autres acteurs impliqués dans la planification stratégique et l'évaluation de la nécessité d'accroître la prestation de services.

Pour consulter l'ensemble du document, voir ["Geospatial Mapping of Access to Timely Essential Surgery in Sub-Saharan Africa."](#)

RÉSUMÉ DE RECHERCHE

Combiner l'utilisation des données de recensement à celle de la technologie géospatiale pour résoudre les inégalités d'accès à l'électricité en Eswatini

Wisdom M. Dlamini et Lindiwe C. Dlamini, "[Spatial Assessment and Monitoring of Household Electricity Access and Use Using Nighttime Lights and Ancillary Spatial Data: A Case of Eswatini](#)," *African Geographical Review* (2021).

En Eswatini, dont les trois quarts des habitants vivent en zone rurale, l'électrification constitue un moyen de développement. Mais sa répartition géographique est historiquement inéquitable, les zones urbaines disposant d'un meilleur accès que les zones rurales. S'il existe des données sur l'accès moyen à l'électricité, aucune ne spécifie clairement l'accès par zone géographique. En utilisant l'apprentissage automatique, Wisdom M. Dlamini et Lindiwe C. Dlamini ont modélisé l'accès à l'électricité et son utilisation dans les foyers pour l'éclairage et la cuisine en Eswatini. Les

résultats fournissent des informations sur les variations de la répartition de l'accès à l'énergie électrique dans le pays dans l'espace et dans le temps.²¹ Ces informations peuvent être utiles à l'élaboration de plans d'électrification urbaine et rurale et permettre de cibler les efforts en la matière afin d'aider l'Eswatini à atteindre un accès universel à une énergie abordable, fiable, durable et moderne – un indicateur de développement important au titre des Objectifs de développement durable.

L'étude s'est appuyée sur les données du dernier recensement de la population et des logements de l'Eswatini, réalisé en 2017. Dans le cadre de ce recensement, il avait été fait usage de la technologie géospatiale pour collecter des données sur les formes d'énergie utilisées par les ménages pour s'éclairer et cuisiner. Les chercheurs se sont donc fondés sur ces données pour estimer la part des ménages utilisant l'électricité du réseau pour l'éclairage ou la cuisson. Cette proportion constitue la mesure de l'accès à l'électricité et la variable de réponse dans leurs analyses. Pour chaque modèle, la variable de réponse employée était soit la proportion de personnes utilisant l'électricité pour s'éclairer, soit la proportion de personnes utilisant l'électricité pour cuisiner. Le modèle basé sur l'utilisation de l'électricité pour cuisiner met en évidence des zones d'utilisation intensive, tandis que le modèle basé sur l'utilisation de l'électricité pour s'éclairer fournit une vision plus générale de l'accès à l'électricité.

La plus petite unité d'analyse disponible était la zone de dénombrement, dont la taille variait de 0,012 à 194,19 kilomètres carrés. Pour mener leur analyse, Wisdom M. Dlamini et Lindiwe C. Dlamini ont combiné les données de recensement pour chaque zone de dénombrement avec des données sur les lumières nocturnes provenant d'images satellite et d'autres données spatiales sur les routes, les rivières, l'occupation des sols, le régime foncier, le climat, la topographie et l'empreinte des bâtiments. Dans une série de modèles, ils ont évalué l'importance des variables pour estimer l'accès à l'électricité, et le classement de ces variables est resté cohérent. L'intensité lumineuse nocturne a largement contribué à mettre en évidence les disparités en matière d'accès à l'électricité, qu'il s'agisse de son utilisation pour l'éclairage ou pour la cuisine. Le régime foncier, l'occupation des sols et la proximité des zones urbaines ont également joué un rôle important dans l'explication de l'accès à l'électricité, bien que le modèle doive encore être affiné pour améliorer les estimations dans les zones où les valeurs sont très faibles ou nulles.

La disponibilité de données détaillées pour l'ensemble du pays ont permis aux chercheurs d'effectuer des comparaisons entre les différentes unités administratives. La part des ménages utilisant l'électricité pour cuisiner et s'éclairer est relativement faible dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines et périurbaines (les zones situées à proximité

immédiate des zones urbaines). Les zones urbaines des régions de Manzini et de Hhohho en Eswatini ont des niveaux d'accès à l'électricité comparativement plus élevés qu'ailleurs, et l'accès est plus limité dans les régions de Shiselweni et de Lubombo. Les données issues de ces analyses peuvent être exploitées pour réaliser des projections sur l'accès à l'énergie et la demande en énergie, mais aussi pour suivre les progrès à l'échelle locale qui ont une incidence sur les objectifs de développement nationaux.

Pour consulter l'ensemble du document, voir [“Spatial Assessment and Monitoring of Household Electricity Access and Use Using Nighttime Lights and Ancillary Spatial Data: A Case of Eswatini.”](#)

RÉSUMÉ DE RECHERCHE

Identifier la relation entre pauvreté et scolarisation au Mali

Ce travail faisait partie d'un projet de recherche sur « l'éducation des enfants vulnérables au Mali » mené par Jean-François Kobiané en 2008 et coordonné par Richard Marcoux.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur « L'éducation des enfants vulnérables au Mali », mené par Jean-François Kobiané en 2008 et coordonné par Richard Marcoux.

L'un des avantages des données de recensement est le large nombre d'observations. Le recensement et la description de l'ensemble de la population d'un pays permet d'affiner les indicateurs de pauvreté basés sur la possession de biens ou d'actifs durables, à tous les échelons géographiques. Cette mesure peut revêtir un intérêt particulier dans l'évaluation des répercussions négatives des politiques de développement ou de l'efficacité des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Elle revêt une importance particulière lorsque les indicateurs classiques de pauvreté basés sur des données monétaires, telles que le revenu ou les dépenses de consommation ne sont pas disponibles.

La plupart des recensements de la population ne collectent pas de données sur les dépenses de consommation. Par ailleurs, au Mali, les données disponibles sur le revenu ne peuvent pas être aisément exploitées pour mesurer le revenu des ménages par rapport aux seuils absolus de pauvreté. En revanche, le recensement fournit des informations sur les caractéristiques des logements et des biens des ménages, ce qui permet de mettre au point des indicateurs indirects (proxys) du niveau de vie. Cette section met en évidence la possibilité d'utiliser les données de recensement pour élaborer un indicateur de pauvreté en vue d'une analyse plus fine de la relation entre pauvreté et scolarisation.

À l'aide des informations sur les caractéristiques des logements et des biens des ménages, il est possible de mettre au point des indicateurs indirects du niveau de vie.²² Dans l'exemple présenté ici, Jean-François Kobiané a élaboré un indice synthétique de pauvreté en ayant recours à l'analyse en composantes principales (ACP). La première composante de l'ACP qui explique la plus grande part de variance des données est considérée comme l'indicateur de mesure de la pauvreté basée sur les caractéristiques du logement, ainsi que la possession ou non de biens durables tels que les appareils ménagers. L'indicateur doit être construit séparément pour chaque milieu de résidence (notamment urbain et rural).

Les résultats présentés dans la **Figure 5** (voir page 22) proviennent d'une analyse portant sur l'ensemble du pays, ainsi que sur la capitale, les villes secondaires et les zones rurales. Jean-François Kobiané met l'accent sur la capitale et les zones rurales, en examinant les taux de fréquentation scolaire en fonction des déciles de l'indicateur de pauvreté, le premier décile comprenant les ménages les plus pauvres et le dixième décile les ménages les plus aisés.

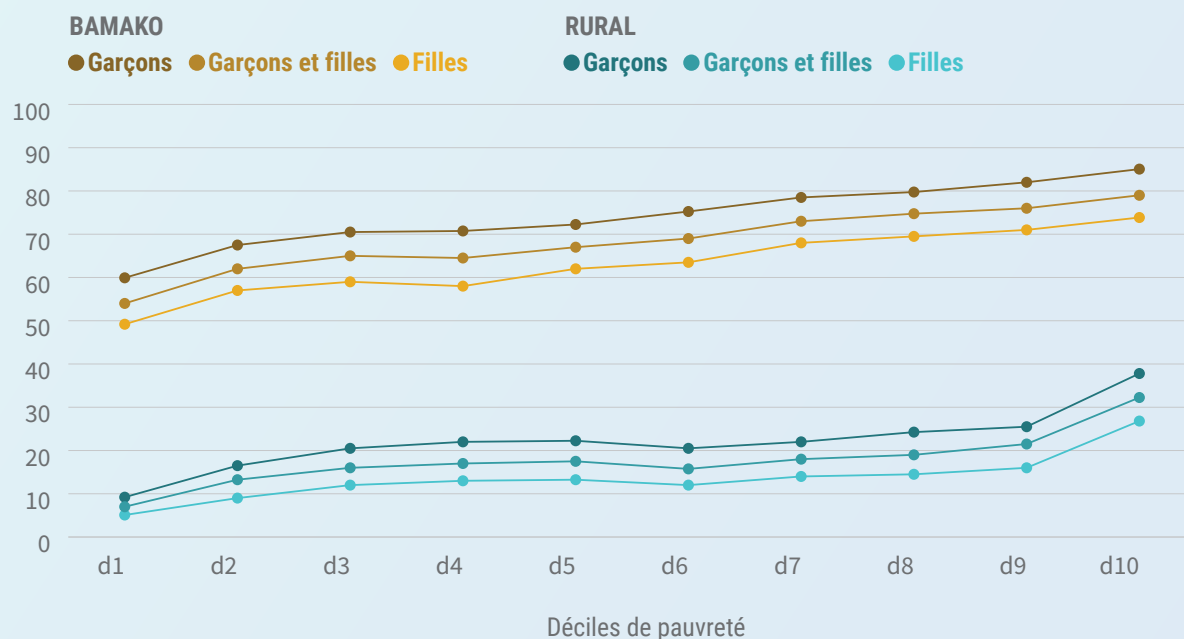
Tant dans la capitale Bamako que dans les zones rurales, les taux de fréquentation scolaire des enfants augmentent progressivement à mesure que l'on passe des déciles inférieurs aux déciles supérieurs. Les enfants résidant dans la capitale affichent des taux de scolarisation plus élevés que ceux vivant dans les zones rurales, quel que soit le niveau de pauvreté. Le taux de fréquentation scolaire des enfants du décile le plus pauvre de Bamako est plus élevé que celui des enfants du décile le plus riche en zones rurales.



Une écolière malienne devant un tableau noir. Les chercheurs peuvent utiliser les données de recensement pour des analyses au niveau micro sur des sujets tels que la relation entre le revenu des ménages et la fréquentation scolaire.

FIGURE 5

L'INDICATEUR DE PAUVRETÉ MET EN ÉVIDENCE LE LIEN ENTRE LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES ET LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS



Source: Jean-François Kobiané et Richard Marcoux.

RÉSUMÉ DE RECHERCHE

Mesure du travail domestique au Sénégal et au Mali

Marc Pilon, Valérie Delaunay, Richard Marcoux, Aminata Coulibaly, et Binta Dieme, « [Essai de mesure et d'analyse de la présence de domestiques dans les ménages en Afrique subsaharienne](#), » *Politique africaine* 2 n° 154 (2019): 121-43.

Le travail domestique est une question qui suscite un intérêt croissant dans le monde et qui est étroitement liée à d'autres phénomènes mondiaux tels que l'économie informelle, l'immigration et l'économie des services à la personne. Il englobe le travail au sein de ou pour un ou plusieurs foyers privés, consistant à fournir des services d'aide à la personne directs et indirects (à savoir des services liés à la prise en charge de personnes au sein d'habitations privées ou à l'entretien des habitations ou espaces privés). En Afrique, l'identification des travailleurs domestiques peut se faire à partir des recensements généraux de la population et des diverses enquêtes nationales réalisées auprès des ménages.

Une analyse comparative entre deux capitales d'Afrique de l'Ouest (Dakar, au Sénégal, et Bamako, au Mali), menée par Marc Pilon, Valérie Delaunay, Richard Marcoux, Aminata Coulibaly et Binta Dieme et s'appuyant sur des données de recensement, permet d'aller plus loin dans l'approche critique de la mesure et dans la caractérisation du phénomène des filles et des femmes domestiques hébergées par leur ménage employeur.²³

Cela étant, les résultats ne concernent que dix pays et deux capitales et ne sauraient prétendre à une quelconque représentativité de l'Afrique subsaharienne. Leur valeur réside dans l'approche statistique du phénomène de la domesticité résidente.

Mesures de la domesticité résidente

Les enquêtes et les recensements de la population recourent à un questionnaire « ménage » qui recueille un certain nombre de caractéristiques individuelles (sociodémographiques et économiques) de tous les membres résidents d'un même ménage. La question relative à la profession ou à l'activité économique exercée est celle qui peut permettre d'identifier l'ensemble des personnes travaillant comme domestiques, mais elle ne permet pas de savoir si ces personnes, qui résident

au sein d'un ménage donné, travaillent comme domestique au sein de ce même ménage. Certaines opérations de collecte ont prévu la modalité « domestique » (ou un équivalent) à la question relative au lien de parenté, pour désigner précisément toute personne travaillant comme domestique au sein d'un ménage et y résidant.

Il ressort de la base de données internationale IPUMS (Integrated Public Use Microdata Series), que huit recensements ont prévu la modalité « domestique » à la question concernant le lien de parenté avec le chef de ménage. Le tout premier est celui réalisé au Togo en 1958-1959, portant sur le milieu urbain uniquement. Les autres recensements inventoriés sont ceux de 1979 au Bénin, de 1983 en Guinée, de 1996 et 2006 au Lesotho, de 2006 au Nigeria, de 2009 au Mali et, enfin, de 2013 au Sénégal. À l'exception du Lesotho, où deux recensements sont inventoriés, pour tous les autres pays, un seul de leurs recensements a prévu le recueil de cette information sur les domestiques résidant au sein des ménages où elles ou ils travaillent.

Dans les derniers recensements du Mali (2009) et du Sénégal (2013), le lien de parenté avec le chef de ménage a été relevé pour chacun des membres du ménage. Parmi les modalités portant sur le lien de parenté, figure la qualification de « domestique ». Les données révèlent que certaines nièces, autres parentes ou personnes non apparentées assurent un travail domestique. En tant que membre du ménage, toute personne qualifiée de « domestique » à la question sur le lien de parenté répond sans équivoque à la catégorie des domestiques résidentes. Si cette mesure ne permet pas d'englober l'ensemble des domestiques résidents, elle représente néanmoins une première indication du phénomène.

Profil des domestiques résidentes à Dakar et Bamako

L'examen des données révèle que le phénomène de domesticité résidente est essentiellement féminin et urbain. D'après les données des recensements sénégalais et maliens, le phénomène apparaît particulièrement marqué dans les capitales de Dakar et Bamako, où la prévalence de la domesticité résidente féminine atteint respectivement 3,6 % et 5,2 %.

À Bamako, le phénomène touche essentiellement les jeunes filles de 10-19 ans, avec près d'une jeune fille sur cinq déclarée comme domestique et la moitié ayant moins de 17 ans. Neuf sur dix ont indiqué résider au sein des ménages où elles travaillent. À Dakar, la moitié des femmes domestiques résidentes ont moins de 23 ans.

La grande majorité d'entre elles n'ont jamais été scolarisées : autour de 60% à Dakar et plus de 80% à Bamako. Les évolutions récentes au Sénégal dans l'accès à la scolarisation ont conduit à une modification des comportements migratoires. Les

jeunes bonnes, qui dépendaient auparavant du calendrier agricole, sont désormais calées sur le calendrier scolaire. C'est donc à la fin de leur parcours scolaire que certaines jeunes filles exercent des emplois de domestiques à Dakar, à un âge plus tardif que pour les générations précédentes.

L'analyse descriptive des caractéristiques socio-culturelles et économiques des domestiques permet de mettre en lumière quelques différences entre les domestiques résidentes et les domestiques non résidentes. À Bamako, on relève une surreprésentation des filles et des femmes Dogon et, dans une moindre mesure, des filles et des femmes Bobo. Les jeunes domestiques s'avèrent plus fréquemment chrétiennes que les autres catégories du ménage. À Dakar, la répartition ethnique montre une surreprésentation des filles et des femmes sereer chez les domestiques, quel que soit le groupe d'âge.

Domesticité « cachée »

Le mode d'enregistrement du lien de parenté et des domestiques est encore susceptible d'éclipser le travail domestique de certaines personnes identifiées uniquement comme apparentées. La comparaison des profils des filles et femmes identifiées comme domestiques résidentes à celui des nièces, autres parentes et non apparentées permet de constater la présence d'une domesticité souvent cachée. D'après les données de recensement, les profils des nièces sont très proches de ceux de la catégorie « autre parenté », que ce soit en termes d'ethnie, de religion ou de niveau d'instruction. Si elles participent aux travaux domestiques, leur mode de recrutement et les liens de parenté font que leurs conditions de vie et de travail sont probablement différentes des filles et des femmes déclarées comme domestiques. Au Sénégal, les profils des « non apparentées » se rapprochent des profils des domestiques déclarées, avec un niveau d'instruction moins élevé et une plus forte proportion de sereer. Ceci renforce l'idée que certaines domestiques peuvent se cacher dans le groupe des « non apparentées ».

Approche statistique

Les récentes opérations de collecte de données en Afrique permettent désormais de connaître les caractéristiques des travailleuses et des travailleurs domestiques dont le lieu de résidence principal est aussi leur lieu de travail. Le travail présenté ici met en lumière le potentiel analytique des données de recensement pour acquérir une meilleure connaissance du profil des travailleuses et travailleurs domestiques, ainsi que leurs limites. Parmi ces limites figure le fait que la domesticité est enregistrée à la question du lien de parenté avec le chef de ménage, ce qui peut la rendre invisible ; par exemple, une nièce domestique sera déclarée comme nièce et non comme domestique.

Pour consulter l'ensemble du document, voir ["Essai de mesure et d'analyse de la présence de domestiques dans les ménages en Afrique subsaharienne."](#)

Évaluation de la qualité des données pour la mesure de la fécondité au Swaziland (Eswatini)

Garikayi B. Chemhaka, Clifford Odimegwu, Eugene N. Zwane, et Jeremy D. Gumbo, “[Is Swaziland Census Data Suitable for Fertility Measurement?](#)” *Genus* 72, n° 4 (2016): 1-13.

La plupart des pays en développement ont des systèmes d’enregistrement des faits d’état civil incomplets, ce qui fait du recensement la principale source fiable de mesures de la fécondité et de la mortalité, en particulier pour les groupes qui représentent une part relativement faible de la population. Lors de la mesure de la fécondité, des données de mauvaise qualité peuvent donner lieu à des estimations peu plausibles. Si ces estimations sont ensuite utilisées à des fins de planification du développement et de programmes, elles peuvent conduire à des interventions mal conçues qui risquent même d’aggraver les problèmes qu’elles visent à résoudre. C’est pourquoi il est important d’examiner la qualité de toutes les données – y compris les données de recensement – utilisées pour élaborer les indicateurs qui feront partie des processus de planification.

Garikayi B. Chemhaka, Clifford Odimegwu, Eugene N. Zwane et Jeremy D. Gumbo ont évalué la qualité des données des quatre derniers recensements du Swaziland (1976, 1986, 1997, 2007) avant la réalisation du recensement de 2017. Pour évaluer la qualité des estimations de fécondité faites à partir des données de recensement, ils ont d’abord examiné les données de recensement relatives à l’âge et au sexe à la recherche d’irrégularités et d’incohérences.²⁴ Les problèmes de qualité les plus couramment retrouvés en ce qui concerne les données sur l’âge, le sexe et la fécondité sont l’omission, la duplication, la déclaration inexacte, les erreurs relatives à la date ou au lieu de naissance et à l’âge. Ces problèmes peuvent être dus à des trous de mémoire ou des difficultés à se souvenir de la part des répondant·e·s ou à d’autres motifs au moment de la déclaration. Le fait de ne pas collecter de données sur l’ensemble de la population peut également fausser les résultats, en particulier si certains types de personnes sont plus susceptibles d’être oubliées que d’autres.

Données relatives à l’âge et au sexe

Le rapport de masculinité (ou sex ratio) classique, exprimé en nombre d’hommes pour 100 femmes, est une mesure simple d’évaluation des données relatives au sexe et à l’âge. Le rapport de masculinité global est établi sur la base de la

répartition par âge de la population et de l’écart par rapport à 100 (rapport de masculinité où le nombre d’hommes est égal au nombre de femmes). Ces écarts varient en fonction des changements démographiques tels que ceux dus à la migration et à la mortalité. À la naissance, le rapport de masculinité est généralement de 105 garçons pour 100 filles, bien qu’il puisse être inférieur à 100 dans certaines populations africaines. Pour vérifier la cohérence de la structure par sexe d’une population, il convient de comparer le rapport de masculinité entre les recensements de deux périodes différentes.

Le rapport d’âge (age ratio), calculé en divisant la population d’un groupe d’âges par la moyenne des populations des deux groupes d’âges adjacents, constitue un autre moyen d’évaluer les déclarations erronées sur l’âge. Un sous-dénombrement, un sur-dénombrement, une mauvaise classification de l’âge ou une combinaison de ces facteurs peuvent entraîner un écart du rapport d’âge par rapport à 100.

La tendance à arrondir l’âge, ou la préférence pour certains âges se terminant par un nombre spécifique tel que 0 ou 5 (par exemple, déclarer l’âge de 30 ans au lieu de 29 ou 32 ans) peut être détecté à l’aide de l’un des outils démographiques standard utilisés pour évaluer la propension à des déclarations erronées de l’âge.

Il est important d’examiner la qualité de toutes les données – y compris les données de recensement – utilisées pour élaborer les indicateurs qui feront partie du processus de planification.

Données relatives à la fécondité

Plusieurs mesures standard de la fécondité s’appuient sur les données de recensement relatives aux naissances récentes et aux enfants nés de femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est possible d’évaluer la qualité des données relatives à la fécondité dans un recensement en vérifiant la cohérence des données concernant la répartition par âge et par sexe, la parité moyenne (nombre total de naissances vivantes par femme âgée de 15 à 49 ans) et la mesure dans laquelle les taux de fécondité par âge sont conformes aux niveaux de fécondité attendus.

La parité moyenne des femmes est censée augmenter avec l’âge. Une augmentation insuffisante d’un groupe d’âge à l’autre ou une diminution peuvent être le signe d’un problème dans les données. Par exemple, si les femmes âgées de 40 à 45 ans et de 45 à 49 ans enregistrent un nombre total de naissances inférieur à celui des femmes âgées de 35 à 39 ans,

on pourrait soupçonner une erreur de déclaration ou une erreur dans l'assignation de l'âge, à moins qu'il n'existe des raisons de supposer que la fécondité a augmenté.

La manière dont les données relatives aux femmes sans enfant sont traitées lors de la création des ensembles de données peut également avoir une incidence sur les estimations. Ces femmes sont parfois enregistrées comme ayant une parité « inconnue » ou « non déclarée », ce qui les exclut des calculs de la parité moyenne alors qu'elles devraient être comptabilisées dans le dénominateur.

Qualité des recensements du Swaziland (Eswatini) entre 1976 et 2007

Pour les recensements de 1976, 1986 et 1997, le schéma de déclaration de l'âge indique une tendance à déclarer des âges se terminant par 0 ou 5. Un outil démographique, l'indice de Whipple modifié, montre que les gens préfèrent déclarer des âges se terminant par 0, 5 ou 8 et qu'ils ont une aversion pour les âges se terminant par 1 et 7, quel que soit leur âge réel. Ce type de préférence pour certains âges n'a pas été identifié dans le recensement de 2007.²⁵

Les rapports de masculinité inférieurs à 100 pour les enfants de moins d'un an dans les quatre recensements indiquent une possible sous-déclaration des naissances. Pour le groupe d'âges des 20 à 35 ans, les recensements font état de rapports de masculinité nettement inférieurs à 100, ce qui pourrait être le signe d'un plus grand nombre de décès masculins dus au VIH/sida, d'une forte migration de la main-d'œuvre masculine ou d'un rapport de masculinité plus faible à la naissance.

Dans les quatre recensements, les rapports d'âge inférieurs à 100 pour les femmes âgées de 30 à 49 ans suggèrent qu'elles ont été sous-comptabilisées ou mal classées. Un premier examen de la répartition de la fécondité par groupe d'âges dans ces recensements laisse présager une sous-déclaration de la fécondité ou des erreurs de déclaration de l'âge pour les données relatives à la fécondité dans tous les recensements. Ces anomalies semblent être attribuables à une baisse de la fécondité au fil du temps, comme en attestent la similitude de la répartition de la fécondité par groupe d'âges avant et après ajustement des données de recensement et la comparaison des taux de fécondité entre 1976 et 2007, qui révèle une baisse de la fécondité pour chaque groupe d'âges au cours des trois décennies.

Dans le recensement de 2007, la similitude des taux de fécondité entre les groupes d'âges de 20 à 24 ans, de 25 à

29 ans, de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans est inattendue car elle ne suit pas la tendance observée dans la plupart des pays africains et dans les trois recensements précédents du Swaziland, où le pic de la fécondité est atteint entre 20 et 29 ans. Deux facteurs peuvent expliquer ces données : une sous-déclaration des naissances chez les jeunes femmes de ce groupe d'âges et un report de la maternité chez les femmes plus âgées.

Pour l'évaluation des recensements, lorsque plus de 2 % des parités ont été enregistrées comme « inconnue » ou « non déclarée », les auteurs ont procédé à des ajustements. La parité moyenne a été estimée avant et après ajustements pour chaque recensement. Les résultats ne montrent que de légères différences entre les deux estimations et une diminution de la parité pour chaque groupe d'âges au fil du temps, ce qui indique une baisse des taux de fécondité.

Résumé de l'évaluation

Au cours des trois décennies qui se sont écoulées entre 1976 et 2007, la qualité des données relatives à l'âge dans les recensements du Swaziland s'est améliorée. L'évaluation montre un schéma irrégulier constant des rapports d'âge et des rapports de masculinité par années d'âge dans les quatre recensements, ce qui reflète des déclarations d'âge inexacts souvent dues à des déclarations d'âges arrondis à la hausse ou à la baisse. La préférence pour les âges ronds ou pour les âges se terminant par certains chiffres semble moins fréquente dans les derniers recensements. Cela peut être dû à une augmentation de l'alphabétisation, à une amélioration de l'éducation ou à des changements dans les procédures de collecte des données.

L'analyse des répartitions par âge et par sexe met en évidence des irrégularités dans la structure par âge dans les quatre recensements. Les irrégularités dans la répartition par âge se reflètent dans les rapports de masculinité. Pour les jeunes adultes, elles peuvent être attribuables à l'émigration nette. Sur la base des indices démographiques qui évaluent le degré de préférence pour certains âges et des ajustements permettant de vérifier l'impact des données manquantes, on constate un niveau modéré d'erreurs de déclarations de l'âge dans ces données de recensement. Par conséquent, ces données permettent de produire des estimations de la fécondité de qualité acceptable.

Pour consulter l'ensemble du document, voir ["Is Swaziland Census Data Suitable for Fertility Measurement?"](#)

Conclusion :

Les pays doivent investir dans l'analyse pour tirer profit des données de recensement

Toutes les données de recensement ont le potentiel de générer des connaissances utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de développement économique et social. Pour que les données de recensement puissent éclairer l'élaboration des politiques et la planification des programmes, elles doivent être d'une qualité suffisante et faire l'objet d'une analyse approfondie.

Comme indiqué dans ce Bulletin, les coûts liés à la réalisation d'un recensement sont considérables, en particulier pour les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les exemples de l'Éthiopie et du Malawi illustrent dans quelle mesure les progrès technologiques, en particulier l'amélioration des performances des ordinateurs et le développement des technologies de collecte électronique, offrent la possibilité de partager et de réduire les coûts. Ils permettent également d'améliorer la capacité et les pratiques de stockage des données.

L'analyse de l'immense masse de données issues des recensements demeure un défi de taille pour de nombreux pays. Les exemples exposés dans ce rapport mettent en évidence l'importance d'investir du temps et de l'expertise dans une analyse approfondie des données de recensement. Cette analyse peut ensuite être appliquée à une variété de questions relatives à la population, telles que la mortalité infanto-juvénile au Burkina Faso, la répartition des personnes en situation de handicap au Sénégal, l'accès aux soins chirurgicaux au Nigeria, l'accès à l'électricité en Eswatini, les mesures de la pauvreté et de l'éducation au Mali, le travail domestique au Mali et au Sénégal, ainsi que l'évaluation de la qualité des données de recensement pour mesurer la fécondité en Eswatini.

Les pays d'Afrique participant actuellement ou ayant déjà participé à la série de recensements de 2020 doivent assurer non seulement la collecte des données, mais aussi leur conservation, leur analyse, et leur utilisation efficace. Les recensements fournissent des données sur l'ensemble d'un pays, offrant aux planificateurs gouvernementaux ainsi qu'à la société civile des informations démographiques, sociales et économiques fondamentales à l'échelon des plus petites unités administratives ainsi que sur des phénomènes sociodémographiques et économiques peu explorés. Des analyses ciblées de données provenant de plusieurs recensements menés dans un même pays permettent aux analystes, aux décideurs politiques et à d'autres acteurs de mettre en lumière les changements sociétaux majeurs au fil des décennies, et, partant, de mieux comprendre le passé et le présent et de planifier efficacement l'avenir.

Références bibliographiques

- 1 Richard Marcoux et Mamadou Kani Konaté, "Africa and the Francophonie of Tomorrow: An Attempt to Measure the Population of the Francophonie From Now to 2060," *African Population Studies* 25, n° 2 (2012): 215-25.
- 2 Richard Marcoux, Laurent Richard, et Mamadou Kani Konaté, "Digital Preservation of Demographic Heritage: Population Censuses and Experiences in Mali and the Democratic Republic of the Congo," *Conference Proceedings: The Memory of the World in the Digital Age: Digitization and Preservation* (UNESCO, 2013): 672-84.
- 3 Tukufu Zuberi et Martin W. Bangha, "The History and Future of African Census Analysis Project (ACAP)," in Bruno Schoumaker et al., *Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales : Nouvelles questions, nouveaux outils : Actes de la Chaire Quetelet 2006* (London: Presses universitaires de Louvain, 2012): 47-70.
- 4 Banque africaine de développement (BAD), Commission de l'Union africaine (CUA), et Commission économique pour l'Afrique (CEA), *Annuaire statistique pour l'Afrique 2019* (Addis Abeba : BAD, CUA, CEA, s.d.): 126; Nations Unies, Conseil économique et social, *Série de recensements de la population et des logements en Afrique*, E/EC A/STATCOM/7/10, 15 septembre 2020 ; United Nations Statistics Division (UNSD), "Impact of COVID-19 on 2020 Round Population and Housing Censuses," [Impacts de la pandémie de Covid-19 sur la conduite de la série 2020 de recensements de la population et des logements], données au 17 avril 2021.
- 5 International Program of Laboratories for Population Statistics, *Proceedings of the Sixth International POPLAB Conference: Civil Registration and Vital Statistics: The Hague/Voorburg*, 21-24 juin 1976 (Chapel Hill, NC: International Program of Laboratories for Population Statistics, Dept. of Biostatistics, School of Public Health, Carolina Population Center, University of North Carolina at Chapel Hill, 1976).
- 6 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, *Making Everyone Visible: Why Improving Civil Registration and Vital Statistics Systems in Africa Is Important*, s.d.
- 7 Nations Unies, Division de la statistique, *Principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements*, Deuxième révision, Série M N° 67/Rev.2 (New York, Division de la statistique des Nations Unies, 2008).
- 8 Srdjan Mrkić, "The 2020 Round of Population and Housing Censuses: An Overview," *Statistical Journal of the IAOS* 36, n° 1 (2020): 35-42.
- 9 Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, *2010 World Population and Housing Census Programme, Post Enumeration Surveys: Operational Guidelines* (New York: UN DESA, 2010).
- 10 Chuks J. Mba, "Examining the Accuracy of Age-Sex Data: An Evaluation of Recent Sub-Saharan African Population Censuses," en *Continuity and Change in Sub-Saharan African Demography*, ed. Clifford O. Odimegwu et John Kekovole (New York: Routledge, 2014).
- 11 Etienne Van De Walle, *African Households: Censuses and Surveys* (London: Routledge, 2006) ; et Richard Marcoux, Tukufu Zuberi, et Martin Bangha (2005), *Les recensements en Afrique francophone : les enjeux d'un patrimoine menacé, 4e Colloque francophone sur les sondages*, Québec, Canada, 24-27 mai 2005.
- 12 Françoise Gubry et François Moriconi-Ebrard, *Transformer un gisement en ressources : la valorisation des données de recensement, une mission du CEPED, Les 7es Journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF*, sur le thème « Mémoires & démographie : Regards croisés au Sud et au Nord », 19-22 juin, 2007.
- 13 Erik Vickstrom, "Computer-Assisted Personal Interviewing as a Census Data Processing Solution in Africa: Observed Opportunities and Challenges." Présenté à la Conférence internationale DEMOSTAF, Paris-Aubervilliers, Campus Condorcet, France, 16-18 octobre 2019.
- 14 Nations Unies, Division de la statistique, *Report on the Results of the UNSD Survey on 2020 Round Population and Housing Censuses*, mars 2020
- 15 Mauro Bruno et al., "Census Metadata Driven Data Collection Monitoring: An Overview," *Statistical Journal of the IAOS* 36, n° 1 (2020): 67-76.
- 16 Mercy Kanyuka et al., "Malawi Population and Housing Census Technological Trajectory: Unpacking 2018 Experience," *Statistical Journal of the IAOS* 36, n° 1 (2020): 57-65.
- 17 Hervé Bassinga et Abdramane B. Soura, *Inégalités provinciales de mortalité des enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso à partir de deux recensements : description et recherche de corrélats*. Présenté au Colloque Demostaf, Paris, France, 16-18 octobre 2019.
- 18 Hervé Bassinga et Bassiahi Abdramane Soura, *Baisse de la mortalité infantile-juvénile au Burkina Faso entre 1996 et 2006 : Une analyse explicative par la méthode de décomposition à l'échelle des provinces*, *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* 3 n° 6 (2020): 147-166.
- 19 Arlette Simo Fotso, Ibrahima Diouf et Géraldine Duthé, *Concentration spatiale du handicap au fil des âges au Sénégal, Enjeux démographiques en Afrique*, working paper n° 12, mars 2021.
- 20 Sabrina Juran et al., "Geospatial Mapping of Access to Timely Essential Surgery in Sub-Saharan Africa," *BMJ Global Health* 3, n° 4 (2018): e000875.
- 21 Wisdom M. Dlamini et Lindiwe C. Dlamini, "Spatial Assessment and Monitoring of Household Electricity Access and Use Using Nighttime Lights and Ancillary Spatial Data: A Case of Eswatini," *African Geographical Review* (2021).
- 22 « Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun », dans *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, sous la direction de F. Gendreau. (Paris : ESTEM, 1998) : 149-163 ; Jean-François Kobiané, « Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat », dans *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud* (Paris : AUPELF-UREF, Éditions ESTEM, 1998) : 117-131 ; Kobiané, « Habitat et biens d'équipement comme indicateurs de niveau de vie des ménages: bilan méthodologique et application à l'analyse de la relation pauvreté scolarisation, » *Union for African Population Studies* (2004) ; Bruno Schoumaker, « Indicateurs de niveau de vie et mesure de la relation entre pauvreté et fécondité: L'exemple de l'Afrique du Sud, » *Population* 54, n° 6 (1999) : 963-92 ; Deon Filmer et Lant H. Pritchett, "The Effect of Household Wealth on Educational Attainment: Evidence From 35 Countries," *Population and Development Review* 25, n° 1 (1999): 85-120; Filmer et Pritchett, "Estimating Wealth Effect Without Expenditure Data—or Tears: An Application to Educational Enrollments in States in India," *Demography* 38, n° 1 (2001): 115-32; et Mark R. Montgomery, Michele Gragnolati, Kathleen A. Burke, et Edmundo Paredes, "Measuring Living Standards With Proxy Variables," *Demography* 37, n° 2 (2000): 155-74.
- 23 Marc Pilon et al., *Essai de mesure et d'analyse de la présence de domestiques dans les ménages en Afrique subsaharienne*, *Politique africaine* 2 n° 154 (2019) : 121-43.
- 24 Garikayi B. Chemhaka et al., "Is Swaziland Census Data Suitable for Fertility Measurement?" *Genus* 72, n° 4 (2016): 1-13.
- 25 Les données déclarées pour 2007 peuvent avoir été ajustées différemment par rapport aux données précédentes. Les données brutes pour 1976 et 1986 n'étant pas disponibles, le schéma de déclaration de l'âge n'est pas connu.

Annexe

Série de recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique








Année du recensement et degré de précision, par pays

Indice âge-sexe de l'ONU par fourchette de précision

- Précis (inférieur à 20) ● Modérément imprécis (entre 20 et 40) ● Très imprécis (supérieur à 40)
- s.o. (Les auteurs ne disposent pas d'une estimation de l'indice de précision âge-sexe des Nations Unies)

Pays	Série 2020 des recensements	Série 2010 des recensements	Degré de précision
● Afrique du Sud	2022	2011	17,8 (2011) ^j
● Algérie	2022	2008	s.o.
● Angola	2024	2014	s.o.
● Bénin	2023	2013	s.o.
● Botswana	2022	2011	21 (2011) ^a
● Burkina Faso	2019	2006	28,6 (2006) ^b ; 25,07 (2006) ^c
● Burundi	2022	2008	61 (2008) ^d
● Cabo Verde	2021	2010	24,77 (2010) ^d
● Cameroun	2021	2005	27,9 (2005) ^b
● Comores	2017	—	s.o.
● Congo	2023	2007	s.o.
● Côte d'Ivoire	2021	2014	43,6 (2014) ^d
● Djibouti	2023	2009	s.o.
● Égypte	2017	2006	21,8 (2006) ^c
● Erythrée	—	—	s.o.
● Eswatini (anciennement Swaziland)	2017	2007	26,4 (2007) ^d

Pays	Série 2020 des recensements	Série 2010 des recensements	Degré de précision
● Éthiopie	2022	2007	46,9 (2007) ^e
● Gabon	2023	2013	s.o.
● Gambie	2023	2013	76 (1993) ^f
● Ghana	2021	2010	26,71 (2010) ^g ; 28,8 (2010) ^b
● Guinée	2024	2014	66,4 (1996) ^h ; 56,37(1996) ^c
● Guinée équatoriale	2015	—	s.o.
● Guinée-Bissau	2023	2009	27,8 (2009) ^d
● Kenya	2019	2009	22,2 (2009) ^h ; 21,68 (2009) ^c
● Lesotho	2016	2006	29,5 (2006) ^d
● Liberia	2022	2008	39,7 (2008) ^d
● Libye	—	2006	s.o.
● Madagascar	2018	—	s.o.
● Malawi	2018	2008	30,7 (2008) ^h ; 30,73 (2008) ^c
● Mali	2022	2009	34,4 (2009) ^b
● Maroc	2024	2014	24,92 (2004) ^c
● Maurice	2022	2011	12,8 (2011) ^d
● Mauritanie	2023	2013	s.o.
● Mozambique	2017	2007	27,8 (2007) ^h
● Namibie	2023	2011	21,9 (2001) ^h
● Niger	2023	2012	14,1 (2012) ^d
● Nigéria	2023	2006	59,7 (2006) ⁱ
● Ouganda	2023	2014	28,9 (2002) ^h ; 41,1 (2002) ^c
● Rép. dém. du Congo	2023	—	s.o.
● République centrafricaine	2023	—	50,3 (2003) ^d
● Rwanda	2022	2012	26,0 (2002) ^h ; 27,26 (2002) ^c
● Sahara occidental	—	—	s.o.
● São Tomé-et-Príncipe	2023	2012	18,3 (2012) ^d
● Sénégal	2023	2013	39,5 (2002) ^h ; 45,3 (2012) ^d

Pays	Série 2020 des recensements	Série 2010 des recensements	Degré de précision
 Seychelles	2021	2010	31,7 (2010) ^d
 Sierra Leone	2015	—	47,76 (2004) ^c
 Somalie	—	—	s.o.
 Soudan	—	2008	59,9 (2008) ^h ; 45,27 (2008) ^c
 Soudan du Sud	—	2008	42,58 (2008) ^c
 Tanzanie	2023	—	31,8 (2002) ^h ; 30,5 (2002) ^c
 Tchad	2023	2009	s.o.
 Togo	2022	2010	37,3 (2010) ^d
 Tunisie	2024	2014	s.o.
 Zambie	2022	2010	27,9 (2010) ^k
 Zimbabwe	2022	2012	34,0 (2012) ^d

- a. Kenabetsho Bainame et Gobopamang Letamo, "[Evaluation of Data Quality of the Botswana 2011 Population and Housing Census](#)," *Botswana Notes and Records* 46 (2014): 26-36.
- b. Âges : de 0 à 74 ans. Elizabeth O. Njoku, David O. Okunlola, et Sunday A. Adedini, "[Demographic Assessment and Adjustment of Census Age Distribution in Selected West African Countries](#)," *African Population Studies* 32, n° 3 (2018).
- c. Johanna Fajardo-González, Laura Attanasio, et Jasmine Trang Ha, "[An Assessment of the Age Reporting in the IPUMS-I Microdata](#)," article soumis pour présentation à la réunion annuelle de la Population Association of America, 2014.
- d. Patrick Gerland, « [Evaluation des recensements en Afrique : taux de couverture et qualité des données démographiques de base](#), » Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, octobre 2019.
- e. Âges : de 0 à 80 ans. Selome Bekele, "[The Accuracy of Demographic Data in the Ethiopian Censuses](#)," *Eastern Africa Social Science Research Review* 33, n° 1 (2017): 15-38.
- f. Chuks J. Mba, "[Challenges of Population Census Enumeration in Africa: An Illustration With the Age-Sex Data of the Gambia](#)," *Research Review of the Institute of African Studies* 20, n° 1 (2004): 9-19.
- g. Z. M. K. Batse et E. Osei-Tutu, "[Evaluation and Adjustment of Age-Sex Data](#)." En 2010 Population and Housing Census, National Analytical Report (Accra: Ghana Statistical Service, 2013): 24-49.
- h. Âges : de 5 à 69 ans. Score conjoint recommandé par les Nations Unies pour l'évaluation de la qualité fondée sur l'analyse démographique par Chuks J. Mba, "Examining the Accuracy of Age-Sex Data: An Evaluation of Recent Sub-Saharan African Population Censuses," dans *Continuity and Change in Sub-Saharan African Demography*, ed. Clifford O. Odimegwu et John Kekovole (New York: Routledge, 2014). Précis si inférieur à 20 ; assez imprécis si compris entre 20 et 40 ; très imprécis si supérieur à 40.
- i. Âges : de 10 à 69 ans. Chinonso Okoro et E. C. Nwogu, "[Application of Population Models to the Adjustment of Age and Sex Data From Developing Countries](#)," *Population Review* 58, n° 1 (2019): 1-19.
- j. Jeremy Dickson Gumbo, "[Undercounting Controversies in South African Censuses](#)," thèse de doctorat, University of the Witwatersrand, Johannesburg, South Africa, 2016.
- k. Âges : de 5 à 64 ans. Bupe B. Bwalya, Million Phiri, et Cynthia Mwansa, "Digit Preference and Its Implications on Population Projections in Zambia: Evidence From the Census Data," *International Journal of Current Advanced Research* 4 (2015): 92-97.

Sources : Division de la statistique des Nations Unies, [Recensements de la population et de l'habitat dans le monde de 2020](#) au 28 juin 2023 ; enquête auprès des pays en avril 2020 ; et Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, [Série de recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique](#), Rapport E/EC A/STATCOM/7/10, 15 septembre 2020.

À propos de PRB

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PRB

JENNIFER MADANS, PRÉSIDENTE

Ancienne directrice adjointe, National Center for Health Statistics (NCHS), Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC)

TOM DILLON, VICE-PRÉSIDENTE

Vice-président, Environnement, The Pew Charitable Trusts, Washington, D.C.

ROBERT CROSNOE, SECRÉTAIRE

Doyen associé Arts libéraux et Professeur de sociologie Rapoport Centennial, College of Liberal Arts, Département de Sociologie, université du Texas à Austin

BOBBY JEFFERSON, TRÉSORIER

Responsable mondial de la diversité, de l'équité, de l'engagement et de l'inclusion, DAI, Bethesda, MD

JENNIFER D. SCIUBBA, PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Président et directeur général, PRB, Washington, D.C.

PATRICIA FOXEN, ADMINISTRATRICE NON DÉSIGNÉE

Directrice adjointe de la recherche, UnidosUS

ISABELLA ABODERIN

Présidente, Africa Research and Partnerships, et directrice, professeure de gérontologie, École d'études politiques, université de Bristol, Perivoli Africa Research Centre (Royaume-Uni)

NIHAL CHAUHAN

Responsable des partenariats en Inde, Affaires gouvernementales et Politiques publiques, Google LLC, Mumbai, Inde

YOONJOUNG CHOI

Fondatrice, démographe en chef et experte en science des données, iSquared, Washington, D.C.

ABBEY M. GLENN

Associée, Morgan Lewis, Washington, D.C.

JOAN KAHN

Professeure émérite et ancienne directrice, Département de sociologie, université du Maryland

THOMAS LEGRAND

Professeur émérite et ancien directeur, Département de démographie, université de Montréal (Canada), et ancien président de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population

ANNELIESE PALMER

Rédactrice en chef, Planet Forward, université George Washington, Washington, D.C.

KYLER SHERMAN-WILKINS

Professeur associé de sociologie, Département de sociologie, d'anthropologie et de gérontologie, université d'État du Missouri

VISITE WWW.PRB.ORG

Notre site web offre une multitude de ressources sur notre travail et nos produits.

DOMAINES D'ACTION

Explorez les domaines d'action au profit desquels PRB partage une grande partie de son expertise en matière de données, de recherches, d'analyses et de communication.

RESSOURCES

Accédez à des vidéos faisant intervenir d'éminents experts, à des présentations multimédias visant à encourager les parties prenantes à prendre part à des discussions essentielles sur le développement, à des bulletins démographiques analytiques, au manuel couvrant les fondamentaux de la démographie, à des outils de communication pour les politiques, et à des produits visuels tels que des infographies interactives.

DONNÉES

Examinez les indicateurs des États-Unis et du monde entier, et visualisez les données sous forme de cartes, de tableaux ou de graphiques de tendances.

TRAVAILLER AVEC PRB

Découvrez comment collaborer avec nous, postuler à l'un de nos programmes, faire un don à PRB et en savoir plus sur les opportunités de carrière au sein de notre organisation.

LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

[Inscrivez-vous pour recevoir des communications par e-mail](#) sur les nouveaux contenus et les séminaires et réunions d'information parrainés par PRB.

PRB est une organisation à but non lucratif de type 501 (c)(3) à laquelle Charity Navigator a attribué sa plus haute distinction de 4 étoiles.



LE RECENSEMENT EN AFRIQUE

L'UTILISATION DES DONNÉES DE RECENSEMENT POUR L'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET LA PLANIFICATION

La réalisation d'un recensement de la population et des logements s'avère une opération coûteuse et chronophage. Toutefois, les données qui en sont issues peuvent permettre d'éclairer l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes, ainsi que la planification du développement socio-économique. Pour gagner du temps et de l'argent, les organismes nationaux de la statistique déploient des efforts considérables pour améliorer la réalisation des recensements et intégrer les innovations technologiques dans leurs processus.

Le *Population Bulletin* vise à mettre en avant certains de ces efforts et la façon dont les chercheurs exploitent les données de recensement pour mieux cerner les caractéristiques démographiques. Les résumés de recherches menées en la matière mettent en lumière l'étendue des actions mises en place sur le continent pour garantir la possibilité d'utiliser les données des recensements à des fins d'élaboration de politiques et de planification de programmes. Ils mettent également en évidence les multiples opportunités qui s'offrent aux pays africains dans le cadre de la série de recensements de 2020, allant des technologies émergentes prometteuses qui facilitent la collecte et l'analyse des données à la perspective d'une planification et de services publics plus performants.



1111 19th Street, NW, Ste 400
Washington, D.C., 20036 USA

800-877-9881
prb.org | @PRBdata



UAPS Secretariat
RIPS/ ISSER Building Complex
University of Ghana
Legon- Accra

+233 (0) 50 1355 686
uaps-uepa.org | @UAPS_UEPA